

Service instructeur
Service Développement Culturel

N° CP-2009-14-7-7

Service consulté

**FONDS D'ACTION CULTURELLE
SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT CULTUREL DES TERRITOIRES**

Résumé : *Il vous est proposé, dans le présent rapport de : prendre acte des informations des comités de suivi 2008 relatifs aux contrats culture entre le Département et la Ville de Mulhouse d'une part et le Département, la Communauté de Communes de Cernay et Environs et l'Association de Gestion de l'Espace Grün d'autre part, valider et autoriser le Président à signer, l'avenant n° 1 à la convention 2008/2011 dans le cadre du contrat culture Département/Ville de Mulhouse et le contrat culture 2009/2011 du territoire de Cernay, Département/Communauté de Communes de Cernay et Environs/Association de gestion de l'Espace Culturel Grün, attribuer à ces collectivités et association, sur la durée de ces conventions, des subventions pour un montant total de 438 000 € dont 312 000 € à allouer en 2009*

Le Conseil Général a validé en 2003 une politique de soutien en faveur des collectivités (Villes ou EPCI), en mettant en place un dispositif d'aide destiné à accompagner la dynamique culturelle des Villes ou des EPCI, dans le cadre de partenariats négociés qui formalisent l'adéquation des initiatives locales et des orientations culturelles du Département.

3 partenariats ont été validés dans ce cadre, dont celui passé avec la Ville de Mulhouse d'une part et celui conclu avec la Communauté de Communes de Cernay et Environs et l'Association de Gestion de l'Espace Culturel Grün d'autre part.

I - LE PARTENARIAT ENTRE LE DEPARTEMENT ET LA VILLE DE MULHOUSE

La Ville de Mulhouse, territoire urbain, bénéficie de ce dispositif avec une convention qui s'appuie sur les projets culturels de la Ville et de l'Orchestre Symphonique de Mulhouse ; dans ce cadre, le Département soutient les actions qui concourent à ses objectifs spécifiques de sensibilisation et de territorialisation de l'offre culturelle.

A - Comité de suivi

A l'instar des autres conventions de partenariat, un comité de suivi s'est réuni le 10 mars 2009, pour faire le point sur l'évolution des projets culturels de la Ville et de l'OSM.

Dans ce cadre les partenaires ont pris acte :

1) Des bilans d'activités en 2008, notamment :

Animation culturelle :

La Ville a mené une politique d'animation culturelle populaire, pluridisciplinaire, (danse, théâtre, musique, arts plastiques...) autour de manifestations gratuites pour la plupart, attendues par le public et pour lesquelles une plus grande qualification, professionnalisation et accessibilité ont été recherchées et atteintes avec le Festival des scènes de Rue (20 spectacles diffusés les 25 et 26 juillet 2008) et les Jeudis du Parc Salvatore: qui ont attiré plus de 1000 personnes autour de soirées thématiques (Les Pays) animées par des collectifs (musique, danse théâtre) professionnels ou locaux.

Arts visuels, arts plastiques et art contemporain :

Les actions d'éducation aux arts plastiques mises en œuvre par l'APAP (Ateliers Pédagogiques d'Art Plastique) en direction des scolaires se déroulent sous la direction de Cyrille Saint-Criq. Localisées dans les locaux de la Fonderie, elles bénéficient de la proximité avec la Kunsthalle récemment inaugurée. Plus de 3 000 élèves des écoles primaires et maternelles ont participé aux actions proposées par les Ateliers.

Diverses opérations de sensibilisation du grand public aux arts visuels notamment l'opération des "Ateliers Ouverts" ont permis la rencontre directe du public avec les artistes, dans leurs ateliers. Sur Colmar et Mulhouse, cette manifestation s'est déroulée durant deux week-ends de mai avec 58 ateliers ouverts, 109 artistes plasticiens et 25 000 visiteurs.

La manifestation d'art contemporain "Mulhouse 00" s'est déroulée du 1^{er} au 4 juin 2008 (1500 visiteurs/jour) avec 95 participants, jeunes diplômés des écoles supérieures d'art françaises, suisses, italiennes et, pour la première fois, allemandes. Le Prix du Conseil Général du Haut-Rhin (2 000 €) a été attribué à Gaëtan Robillard (ERBA Nantes) pour son œuvre Chaos Monkeys. Un carnet pédagogique de visite a été distribué à l'attention des 8/12 ans.

Orchestre Symphonique de Mulhouse :

4 concerts décentralisés se sont déroulés avec succès et une forte adhésion du public :

Date	Localisation	Demandeur	Direction du Concert	Actions pédagogiques dans les collèges	
07 novembre	Ruelisheim	Commune	R. Paternostro	Présentation des instruments	
08 novembre	Ste Marie-aux-Mines	Commune	R. Paternostro	Intervention en rapport avec le concert autour d'une oeuvre	Collège Reber Ste-Marie-aux-Mines
28 novembre	Moosch	Commune	Y. Pouspourikas		Collège Saint-Amarin
29 novembre	Mooslargue	Commune	Y. Pouspourikas		

Des formations ont été proposées par l'OSM à ses musiciens pour qualifier leurs interventions pédagogiques dans les collèges et les écoles.

2) De l'activité en 2009, au cours de laquelle :

- ✓ le paysage culturel de la Ville de Mulhouse a évolué notamment avec l'ouverture de la Kunsthalle le 17 mars 2009 ;
- ✓ "Mulhouse 00", manifestation d'art contemporain, annuelle jusqu'en 2008, deviendra une manifestation biennale, à vocation européenne, dont la prochaine édition aura lieu du 13 au 16 juin 2010 ;
- ✓ le calendrier retenu pour la diffusion des concerts décentralisés est le suivant :
 - . 29 mai 2009 : Soultzmatt
 - . 30 mai 2009 : Orbey
 - . 30 octobre 2009 : Wittelsheim
 - . 31 octobre 2009 : Association du Foyer Culture de Dannemarie
 - . 28 mai 2010 : Neuf-Brisach
 - . 29 mai 2010 : Comité de paroisses Notre Dame du Schauenberg à Rouffach

Il est à noter que l'évolution des échanges avec l'OSM est positive et a permis au Conseil Général de se repositionner en valorisant son aide en faveur de l'orchestre et en direction des communes ou associations à qui il attribue ces concerts. Un projet pédagogique est en cours d'élaboration avec le collège de Volgelsheim, en lien avec le concert prévu à Neuf-Brisach.

B) - Un avenant à la convention 2008-2011 (annexe I au rapport) :

Au regard des changements intervenus dans son paysage culturel, notamment avec l'ouverture de la Kunsthalle et l'organisation désormais biennale de Mulhouse 00, la Ville a souhaité réorienter le partenariat culturel validé par la Commission Permanente du 7 mars 2008 avec le Département.

Dans cette perspective, elle a sollicité le Conseil Général pour bénéficier du soutien prévu en 2009 dans le cadre de la convention et que l'aide dédiée aux arts visuels soit notamment portée alternativement, pour la manifestation biennale Mulhouse 00 ou pour les opérations de sensibilisation des publics menées par la Kunsthalle, en lien avec la programmation d'expositions sur le site de la Fonderie.

Dans ce contexte, un avenant négocié entre la Ville de Mulhouse et le Département vous est proposé (*annexe I au rapport*). **Il ne modifie pas l'économie générale du partenariat** mais le texte de la convention, dans le cadre de laquelle il vous est également proposé d'allouer 249 000 € à la Ville de Mulhouse en 2009.

Il est précisé que le crédit correspondant a fait l'objet d'une inscription lors du vote du Budget Primitif 2009.

II - CONTRAT CULTURE 2009/2011 DU TERRITOIRE DE CERNAY, ENTRE LE DEPARTEMENT, LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CERNAY ET ENVIRONS ET L'ASSOCIATION DE GESTION DE L'ESPACE CULTUREL GRÜN.

Un contrat 2005 /2007 prorogé en 2008, pour un projet culturel de territoire

La Communauté de Communes de Cernay et Environs et l'association de Gestion de l'Espace Grün ont bénéficié du dispositif départemental destiné à accompagner les dynamiques culturelles sur les territoires, dans le cadre d'un contrat passé avec le Département, de 2005 à 2007, prorogé par avenant en 2008.

La stratégie culturelle de territoire visait à :

- ↳ garantir la conservation, la mise en valeur et l'animation du patrimoine minier et de mémoire
- ↳ faire du territoire de Cernay et Environs un espace de création, diffusion et pratique artistique et culturelle privilégiant les formes d'expressions actuelles.

Ce partenariat a fait l'objet d'une évaluation en 2007 dont les conclusions ont permis d'appuyer une démarche engagée par les partenaires en 2008, en vue de la négociation d'un nouveau contrat.

En 2008, à l'instar de tout dispositif partenarial, le comité de suivi s'est réuni pour évoquer le bilan de l'année 2008 et les perspectives du territoire.

A - Comité de suivi 2008

L'année 2008 a permis à l'EPCI, à la lumière d'un bilan d'étape réalisé et de l'expérience des trois premières années, de se positionner clairement en tant que coordonnateur du projet culturel de territoire. Le partenariat se révèle pertinent au regard des collaborations fructueuses entre l'ensemble des acteurs culturels du territoire.

Le bilan des actions réalisées en 2008 est présenté ci-dessous selon les axes du projet culturel de territoire :

1) Projet artistique et culturel de la Communauté de Communes :

Soutenir le travail de création artistique : deux manifestations phares sur le territoire...

- **Fête de l'eau** : *une manifestation d'art contemporain qui s'affirme dans le paysage culturel local, gagne en qualité et professionnalisme, désormais attendue de son public...*

L'édition 2008, intitulée "En eaux troubles" a confirmé l'ancrage de cette manifestation sur le territoire, avec des projets pédagogiques plus nombreux, la présence de médiateurs culturels dotés d'une expérience de 5 ans à la Fête de l'Eau et des œuvres réalisées en partenariat avec l'IEAC et l'Ecole Supérieure d'Art de Mulhouse. Au total : 9 maisons ont accueilli des œuvres, 7 artistes sont intervenus, 3 500 visiteurs ont été recensés et 825 scolaires ont bénéficié de près de 100 heures d'interventions de plasticiens. (Bilan de l'édition 2008 : déficit de 21 €)

- **Fenêtres de l'Avent** : *un festival à l'accès gratuit, qui accueille des artistes professionnels et se déroule dans un esprit de convivialité en cherchant à préserver "l'Esprit de Noël"*

Ce festival, encadré par une équipe et un collectif d'habitants, vise à faciliter l'accès à la culture pour tous autour d'une programmation de spectacles pluridisciplinaires (35 spectacles en 2008 avec un accent sur les arts du cirque). Ce projet s'est qualifié au fil des années, avec la présence d'artistes professionnels depuis 2006. L'édition 2008 était axée sur l'Espace. (Bilan de l'édition 2008 : déficit de 297 €).

Favoriser la rencontre artistique et culturelle avec les publics : une dynamique bien engagée, notamment grâce aux partenariats entre les acteurs culturels du territoire...

- Des actions de sensibilisation des publics ont été initiées par la médiathèque autour de 3 axes, (arts plastiques, musique et littérature) et menées en lien avec l'Espace Culturel Grün, la Fête de l'Eau et les Fenêtres de l'Avent ;
- Le projet "Cigognes" s'est poursuivi auprès des résidents de l'IME Saint-André, à travers un atelier de découverte et de création mené par le collectif "La Lucarne", en partenariat avec la Fête de l'Eau ;
- Des médiateurs culturels sont intervenus, en particulier sur le parcours de La Fête de l'Eau, dans l'objectif de faciliter la lecture des œuvres d'art contemporain par le public.

Enrichir et diffuser la thématique Histoire/Musée/Citoyenneté : des projets qui prendront corps avec l'ouverture de l'abri-mémoire à Uffholtz et la valorisation du site du Hartmannswillerkopf...

- Le fonds documentaire sur le Vieil-Armand et la Grande Guerre en Alsace et dans les Vosges (700 ouvrages, livres, collections photographiques, dont la constitution est engagée par la Communauté de Communes de Cernay et Environs depuis 2001 est régulièrement enrichi par l'acquisition auprès de collectionneurs privés, d'antiquaires du livre et d'institutions, a été élargi à des thématiques de paix)
- Le recensement et le catalogage des documents s'est poursuivi avec 400 références consultables sur le site
- Les services d'un chercheur ont été sollicités pour répondre aux questions des internautes et actualiser le site internet
- Une exposition de cartes postales et photos anciennes s'est déroulée dans le cadre de la manifestation "Alsace, lieu de mémoires, terre sans frontières"
- Les travaux d'investissement à l'abri-mémoire sont programmés en 2009, avec l'ouverture prévue au printemps 2010.

2) Projet artistique et culturel de l'Espace Culturel Grün :

Maillon essentiel du projet de territoire, l'Espace Grün rayonne sur l'échelle du Pays Thur Doller et dispose d'une salle de spectacle de 430 places. Son projet artistique et culturel est mis en œuvre autour d'une programmation de spectacles, d'un volet cinéma, de résidences (accueil et soutien à la création co-production) d'animations et d'actions de sensibilisation et d'expositions.

L'année 2008 a été une année de transition pour l'Espace Grün, avec le recrutement d'une nouvelle directrice en septembre 2008. De ce fait, la saison, engagée par l'ancien directeur, s'est déroulée sur une trame identique à la précédente, en étant axée sur :

des collaborations avec les acteurs culturels locaux : *un ancrage local fort et une participation active dans les réseaux et une attention à un public large...*

- ↳ Médiathèque de Cernay, Fête de l'Eau à Wattwiller, Fenêtres de l'Avent à Uffholtz.
- ↳ Participations à des réseaux : "Résonances", Quint'Est ...
- ↳ Engagement en direction de publics diversifiés (tout public, scolaires, collégiens, personnel d'entreprise...) à travers des ateliers, rencontres, lectures, actions de sensibilisation (ateliers avec le Collège René Cassin et le comité d'entreprise Peugeot Mulhouse "Les Chrysalides")

la Saison cinématographique : *180 films, 650 séances, 30 000 spectateurs en moyenne/ films récents et du répertoire, ponctuée par des :*

- Evénements nationaux : "Ciné-cool", "Rentrée du cinéma" en septembre, "Le printemps du cinéma" en mars, "La fête du cinéma" en juin.
- Evénements "Espace Grün" : Les Lundis du cinéma, Les 24 heures du cinéma, le Festival annuel du cinéma d'animation, le Festival Augenblick, la Soirée du cinéma «expérimental» en collaboration avec La Fête de l'Eau/parcours d'art contemporain. En 2008, a été organisée une bourse aux objets cinématographiques.
- Dispositifs d'éducation à l'image : actions de sensibilisation des scolaires, par le biais de trois dispositifs nationaux d'initiation et d'éducation à l'image, Ecoles, Collège et Lycée au cinéma.

les Résidences : avec la présence de *compagnies* (saison 2007/2008) pour des créations ou un *compagnonnage* :

- Cie "01 Studio" pour la création du spectacle : "Pris entre ces mains".
- Cie "La puce à l'oreille" : Théâtre de mains et d'objets. Création du spectacle : "Don Losco" présenté en février 2008 en collaboration avec le Festival Momix
- Cie "Les Pas Perdus" : Danse contemporaine : 1^{ère} création : "Lieu commun"
- Cie "Pandora" : Compagnonnage tout au long de la saison : accueil des spectacles, atelier d'écritures en milieu scolaire

3) Bilan financier du projet culturel de territoire :

Projet culturel de territoire	BILAN 2008			
	Budgets		Subventions versées	
	Prévisionnel	Réalisé	Part Com/Com	Part CG 68
Com/Com	82 162 €	65 260.72 €	33 054.72 €	32 206 €
Espace Grün	797 390 €	820 226 €	50 000 €	28 000 €
Total	879 552 €	885 486.72 €	83 054.72 €	60 206 €

B) CONTRAT 2009/2011 :

Le nouveau contrat, élaboré avec l'appui et l'expertise de l'Agence Culturelle d'Alsace,

1. Prend en compte :

- ✓ Les préconisations de l'évaluation menée en 2007 (cabinet Option Culture) qui, en soulignant l'originalité d'un projet culturel aux orientations variées sur un territoire doté d'un potentiel unique (actions culturelles, patrimoines minier et de mémoire) a proposé de définir une stratégie de développement en distinguant les actions culturelles de celles relevant davantage du développement touristique.
- ✓ Les orientations du Département pour l'action culturelle (sensibilisation des publics, irrigation du territoire, partenariats et réseaux)
- ✓ Les bilans financiers de réalisation

2. S'appuie sur un projet culturel de territoire dont les objectifs visent à :

- ✓ Renforcer la permanence artistique sur le territoire
- ✓ Structurer et valoriser l'action culturelle, pour en obtenir une meilleure lisibilité
- ✓ Elargir l'offre culturelle à tous les publics à travers une politique d'accessibilité
- ✓ Renforcer la qualité de l'offre culturelle
- ✓ Développer une approche patrimoniale, scientifique, conservatoire et artistique de la grande guerre
- ✓ Valoriser, promouvoir et animer le site minier de Steinbach

Le volet portant sur l'ouverture de l'abri-mémoire à Uffholtz, en lien avec l'opération globale de valorisation du site du Hartmannswillerkopf, et celui d'animation du site minier de Steinbach auront un impact important sur l'évolution du projet culturel du territoire.

L'Espace Culturel Grün bénéficie d'une assise et d'une notoriété que le projet artistique et culturel ambitionne de conforter. Il est résolument tourné vers les partenariats et en recherche d'une proximité avec les publics qu'il cherche à élargir à travers de nouvelles actions.

Sa ligne artistique est essentiellement articulée autour de l'écriture contemporaine ; l'une des priorités vise à promouvoir la création des compagnies régionales et développer les actions pédagogiques.

Par ailleurs, cette structure a répondu favorablement à la sollicitation du Conseil Général qui a souhaité, dans le cadre des partenariats, s'appuyer sur des structures de diffusion en capacité de participer à une démarche d'intégration sociale pour les personnes en difficultés, menée dans le cadre de programmes locaux d'insertion.

3. Propose l'engagement du Département comme suit :

Projet de territoire	2009		2010		2011	
	Budgets	Subvention	Budgets	Subvention	Budgets	Subvention
Com/Com	71 000 €	35 000 €	83 000 €	35 000 €	101 000 €	35 000 €
Espace Grün	768 400 €	28 000 €	786 500 €	28 000 €	802 300 €	28 000 €
Total	839 400 €	63 000 €	869 500 €	63 000 €	1 012 300 €	63 000 €

Il est précisé que le crédit pour 2009 a fait l'objet d'une inscription lors du vote du Budget Primitif 2009.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer et :

- ❖ prendre acte des informations des comités de suivi 2008 relatifs aux contrats culture entre le Département et la Ville de Mulhouse d'une part et entre le Département, la Communauté de Communes de Cernay et Environs et l'Association de Gestion de l'Espace Grün d'autre part ;
- ❖ valider et autoriser le Président à signer :
 1. l'avenant n° 1 à la convention 2008/2011 dans le cadre du contrat culture Département/Ville de Mulhouse
 2. le contrat culture 2009/2011 du territoire de Cernay, Département/Communauté de Communes de Cernay et Environs/Association de gestion de l'espace Grün ;
- ❖ approuver l'engagement financier pluriannuel du Département à hauteur de 189 000 € pour les subventions à la Communauté de Communes de Cernay et environs et à l'Association de gestion de l'Espace Grün tel que prévu dans le rapport et dans le contrat culture soit :
 - 35 000 € par an de 2009 à 2011 pour la Communauté de Communes,
 - 28 000 € par an de 2009 à 2011 pour l'Association de gestion de l'Espace Grün ;
- ❖ attribuer à ces collectivités et association des subventions pour un montant total de 438 000 € dont **312 000 € à verser en 2009, répartis comme suit :**
 - 249 000 € à la Ville de Mulhouse
 - 35 000 € à la Communauté de Communes de Cernay et Environs

- 28 000 € à l'Association de Gestion de l'Espace Grün ;

Concernant la Ville de Mulhouse dont la convention a été adoptée par la Commission Permanente du 7 mars 2008, les aides au titre de 2010 et 2011, soit 250 000 € par an seront attribuées sous réserve de l'inscription des crédits correspondants au budget départemental.

Il est précisé que les crédits nécessaires seront prélevés sur les lignes budgétaires prévues au budget du Département, à savoir :

- Programme D723 (fonctionnement hors AE), imputation 65-311-65734-2367-371, concernant le Soutien au Développement Culturel des Territoires pour un montant total de 249 000 €
- Programme D823 (fonctionnement AE), , imputation 65-311-6574-2368-371, concernant le Soutien au Développement Culturel des Territoires pour un montant total de 84 000 € pour l'Association de Gestion de l'Espace culturel Grün à Cernay.
- Programme D823 (fonctionnement AE), imputation 65-311-65734 2368-371, concernant le Soutien au Développement Culturel des Territoires pour un montant total de 105 000 € pour la Communauté de Communes de Cernay et Environs

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Buttner', written over a horizontal line.

Charles BUTTNER

SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT CULTUREL DES TERRITOIRES

Commission de la Culture du 7 OCTOBRE 2009

Associations

Imputation 65-311-6574-2367-371

(D 723)

<i>N°</i>	<i>Bénéficiaires</i>	<i>Nature</i>	<i>Budget prévision.</i>	<i>Intervent. souhaitée</i>	<i>Subvention allouée en 2008</i>	<i>Proposition de la 7ème commission</i>	<i>Observations</i>
1	Association de Gestion de l'Espace Culturel Grün Cernay	Comité de suivi et validation d'un nouveau contrat culture 2009/2011 pour le projet culturel de territoire de Cernay	2009 : 768 400 € 2010 : 786 500 € 2011 : 802 300 €	28 000 €	28 000 €	28 000 €	La Commission prend acte des informations relatives au Comité de suivi du 10 mars 2009 Convention triennale : 2009 : 28 000 € 2010 : 28 000 € 2011 : 28 000 €
						28 000 €	

SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT CULTUREL DES TERRITOIRES

Commission de la Culture du 7 OCTOBRE 2009

Communes

Imputation 65-311-65734-2367-371

(D 723)

<i>N°</i>	<i>Bénéficiaires</i>	<i>Nature</i>	<i>Budget prévision.</i>	<i>Intervent. Prévue dans la conv. pour 2009</i>	<i>Subvention allouée en 2008</i>	<i>Proposition de la 7ème commission</i>	<i>Observations</i>
1	Ville de MULHOUSE	Comité de suivi 2009 et avenant à la Convention 2008/2011 dans le cadre du partenariat culturel entre le Département et la Ville de Mulhouse	2008 : 726 000 € 2009 : 727 000 € 2010 : 748 000 € 2011 : 760 000 €	249 000 €	249 000 €	249 000 €	La Commission prend acte des informations relatives au Comité de suivi du 10 mars 2009 Avenant sans incidence financière à la convention de partenariat 2008/2011
2	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CERNAY ET ENVIRONS	Comité de suivi 2008 et validation d'un nouveau contrat culture 2009/2011 pour le projet culturel de territoire de Cernay	2009 : 71 000 € 2010 : 83 000 € 2011 : 101 000 €	35 000 €	32 206 €	35 000 €	La Commission prend acte des informations relatives au Comité de suivi du 15 janvier 2008 Convention triennale : 2009 : 35 000 € 2010 : 35 000 € 2011 : 35 000 €
						284 000 €	

Développement Culturel des Territoires - Communes	Commission de la Culture du 7 Octobre 2009	FICHE N° 1
--	---	-------------------

Ville de Mulhouse 2, rue Pierre et Marie Curie 68100 MULHOUSE Maire : Jean-Marie BOCKEL
--

Nature du Projet : Comité de suivi du 10 mars 2009 et avenant n° 1 à la convention 2008/2011 dans le cadre du partenariat culturel entre le Département et Mulhouse.

Le partenariat :

Le Conseil Général a validé en 2003 une politique de soutien en faveur des collectivités (villes ou EPCI), en mettant en place un dispositif d'aide destiné à accompagner et soutenir leurs projets culturels de territoire, à travers des partenariats négociés.

La ville de Mulhouse, territoire urbain, bénéficie de ce dispositif avec une convention qui s'appuie sur les projets culturels de la ville et de l'Orchestre Symphonique de Mulhouse ; dans ce cadre, le Département soutient les actions qui concourent à ses objectifs spécifiques de sensibilisation et de territorialisation.

Projet culturel de la ville :

➤ *Arts visuels*

- ↳ actions d'éducation aux arts plastiques mises en œuvre par le service Educatif de la Ville en direction des scolaires
- ↳ opérations de sensibilisation du grand public aux arts visuels notamment à travers l'opération menée par l'association "Ateliers Ouverts"
- ↳ manifestation d'art contemporain "Mulhouse 00" (contribution aux charges d'organisation)

➤ *Animation culturelle*

- ↳ Festival des scènes de rue : manifestation de deux jours qui propose au grand public, dans les rues, places et squares, une palette créative et populaire des *arts de la rue* par des compagnies professionnelles
- ↳ Jeudis du Parc : soirées thématiques d'animation culturelle au Parc Salvator sous forme de spectacles, des projections de films et des concerts.

Projet culturel de l'OSM :

Diffusion décentralisée :

- ↳ 4 concerts décentralisés en faveur de collectivités ou associations qui en formulent la demande auprès du Conseil Général : "Concerts du Conseil Général"
- ↳ Actions pédagogiques à l'intention des collégiens en lien et en amont de deux concerts "décentralisés"

L'aide du Conseil Général, dans le cadre de la convention, est prévue comme suit :

Contrat Culture	2008	2009	2010	2011
Projet culturel de la Ville	80 000 €	80 000 €	81 000 €	81 000 €
Projet culturel de l'OSM	169 000 €	169 000 €	169 000 €	169 000 €
Total	249 000 €	249 000 €	250 000 €	250 000 €

I - Comité de suivi

A l'instar des autres conventions de partenariat, un comité de suivi s'est réuni le 10 mars 2009, pour faire le point sur l'évolution des projets culturels de la ville et de l'OSM. Dans ce cadre les partenaires ont pris acte :

↳ **des bilans d'activités en 2008, notamment :**

> **Ville :**

Animation culturelle : une politique d'animation culturelle populaire, pluridisciplinaire, (danse, théâtre, musique, arts plastiques...) autour de manifestations gratuites pour la plupart, attendues par le public, (théâtre de rue) et pour lesquelles une plus grande qualification, professionnalisation et accessibilité ont été recherchées et atteintes :

- Festival des scènes de Rue : musique, marionnettes, burlesque, théâtre de rue, gestuel, installation danse de rue, acrobaties : 20 spectacles diffusés les 25 et 26 juillet 2008.
- Jeudi du Parc Salvatore: les Jeudis du Parc ont attiré plus de 1000 personnes en 2008. Ils s'organisent autour de soirées thématiques (Les Pays en 2008) animées par des collectifs (musique, danse théâtre) professionnels ou locaux. Des films sont projetés en lien avec la thématique de la soirée. Les Jeudis du Parc s'emploient également à faire le lien avec d'autres manifestations estivales mulhousiennes, à l'image des festivals Bêtes de scène et Scènes de rue.

"Arts visuels" :

Les actions d'éducation aux arts plastiques mises en œuvre par l'APAP (Ateliers Pédagogiques d'Arts Plastique) en direction des scolaires se déroulent sous la direction de Cyrille Saint-Criq. Localisées dans les locaux de la Fonderie, elles bénéficient de la proximité avec la Kunsthalle récemment inaugurée. Plus de 3 000 élèves des écoles primaires et maternelles ont participé aux actions proposées par les Ateliers.

Diverses opérations de sensibilisation du grand public aux arts visuels sont organisées, notamment l'opération des "Ateliers Ouverts" qui permettent la rencontre directe du public avec les artistes, dans leurs ateliers. Sur Colmar et Mulhouse, 58 ateliers ont été ouverts et 109 artistes plasticiens ont participé à l'opération. Près de 25 000 visiteurs ont été touchés par cette manifestation qui s'est déroulée durant deux week- end de mai.

La manifestation d'art contemporain "Mulhouse 00" s'est déroulée du 1^{er} au 4 juin 2008 (1500 visiteurs/jour) avec 95 participants, jeunes diplômés des écoles supérieures d'art françaises, suisses, italiennes et, pour la première fois, allemandes. Le Prix du Conseil Général du Haut-Rhin (2 000 €) a été attribué à Gaëtan Robillard (ERBA Nantes) pour son œuvre Chaos Monkeys. Un carnet pédagogique de visite a été distribué à l'attention des 8 /12 ans.

> **OSM** : 4 concerts décentralisés se sont déroulés avec succès (adhésion du public) :

Date	Localisation	Demandeur	Direction du Concert	Actions pédagogiques dans les collèges	
07 novembre	Ruelisheim	Commune	R. Paternostro	Présentation instruments	
08 novembre	Ste Marie-aux-Mines	Commune	R. Paternostro	Intervention en rapport avec le concert, autour d'une œuvre de l'OSM	Collège Reber
28 novembre	Moosch	Commune	Y. Pouspourikas		Collège de Saint-Amarin
29 novembre	Mosslargue	Commune	Y. Pouspourikas		

Des formations ont été proposées aux musiciens pour qualifier leurs interventions pédagogiques dans les collèges et les écoles.

↳ des perspectives à partir de 2009, notamment :

➤ **Ville :**

- ↳ la pérennisation des animations culturelles et la recherche d'une qualification des spectacles ;
- ↳ l'évolution de Mulhouse 00 en une manifestation biennale européenne, dont la prochaine édition aura lieu en 2010 ;
- ↳ l'ouverture de la Kunsthalle, centre d'art contemporain sur le site de la Fonderie depuis le 17 mars 2009 ;

➤ **OSM :**

- ↳ la poursuite des actions pédagogiques qui visent un grand nombre d'élèves en direction des collèges en amont de deux concerts décentralisés ;
- ↳ la construction d'un projet pédagogique construit sur la durée, autour d'un parcours élaboré, en liaison avec l'équipe enseignante d'au moins 1 collège territorialement concerné par 1 concert "décentralisé" ;
- ↳ la diffusion territoriale avec des concerts prévus les :

29 mai 2009 :	Ville de Soultzmatt
30 mai 2009 :	Ville d'Orbey
30 octobre 2009 :	Ville de Wittelsheim
31 octobre 2009 :	Association du Foyer Culture de Dannemarie
28 mai 2010 :	Ville de Neuf-Brisach
29 mai 2010 :	Comité de paroisses Notre Dame du Schauenberg à Rouffach

Nota : Les dates d'intervention de l'OSM dans les collèges, en amont d'au moins 2 concerts ne sont, à ce jour, pas encore arrêtées.

II - Un avenant à la convention 2008-2011 :

La Ville de Mulhouse souhaite réorienter le partenariat culturel avec le Département au vu des changements intervenus dans son paysage culturel, notamment avec l'ouverture de la Kunsthalle.

Dans cette perspective, elle a sollicité l'aide du Conseil Général pour les opérations de sensibilisation des publics menée par la Kunsthalle, en lien avec la programmation d'expositions sur le site et l'a informé parallèlement de son souhait de privilégier, à compter de 2009, une organisation biennale de la manifestation Mulhouse 00 dont la prochaine édition aurait lieu en 2010.

Dans ce contexte, un avenant négocié entre la ville de Mulhouse et le Département vous est proposé. Il n'engage pas de soutien financier supplémentaire pour le Département sur la durée de la convention qui pourrait être reformulée conformément au document joint en annexe et dont la synthèse figure ci-dessous :

CONTRAT CULTURE MULHOUSE	Aides départementales			
	2008	2009	2010	2011
ANIMATION CULTURELLE <u>Arts visuels :</u> . Actions d'initiation aux arts plastiques . Opérations de sensibilisation du grand public aux arts visuels ("Ateliers Ouverts") . "Mulhouse 00" ** ou opérations de sensibilisation des publics de la Kunsthalle	40 000 €	40 000 €	41 000 €	41 000 €
<u>Animations :</u> . Jeudis du Parc . Festival des scènes de Rues	40 000 €	40 000 €	40 000 €	40 000 €
ORCHESTRE SYMPHONIQUE . Diffusion . Actions pédagogiques	149 000 € 20 000 €	149 000 € 20 000 €	149 000 € 20 000 €	149 000 € 20 000 €
TOTAL	249 000 €	249 000 €	249 000 €	249 000 €

Observations :

La Kunsthalle, à ce jour, n'est pas conventionnée avec l'Etat, contrairement au CRAC, Centre d'Art dont les missions sont clairement définies à travers une charte de missions de service public (soutien à la création, formation, sensibilisation des publics, éditions ...) et qui fait, à ce titre, l'objet d'un soutien du Département dans le cadre d'une convention multipartite (Etat, Région, Département, ville d'Altkirch)

L'évolution des échanges avec l'OSM est positive et permet au Conseil Général de se repositionner en valorisant son aide en faveur de l'orchestre et en direction des communes ou associations à qui il attribue ces concerts.

L'engagement du Département dans le cadre de l'avenant est identique à celui de la convention initiale.

Avis de la Commission Culture :**Informations relatives au comité de suivi :****Avenant N° 1 à la convention de partenariat 2008/2011**

**AVENANT N° 1A LA CONVENTION
de partenariat pour le développement culturel 2008-2011
entre le Département et la Ville de Mulhouse
en date du 4 juin 2008**

Vu la convention de partenariat 2008/2011 du 4 juin 2008 entre le Département et la ville de Mulhouse

Vu la demande de la ville de Mulhouse en date des 30 septembre et 25 novembre 2008

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

Entre :

Le Département du Haut-Rhin, représenté par le Président du Conseil Général, habilité par délibération de la Commission Permanente du 6 novembre 2009, ci-après dénommé le Département,

Et

La Ville de Mulhouse, représentée par son Maire, habilité à cet effet par délibération du Conseil Municipal du 05 mai 2008, ci après dénommée la ville de Mulhouse,

PREAMBULE

Dans le cadre des réflexions menées sur sa politique en faveur de l'art contemporain et au regard de l'ouverture de "La Fonderie", la ville a informé le Département de son intention de privilégier, à partir de 2009, une organisation biennale de la manifestation "Mulhouse 00".

Elle envisagerait ainsi d'orienter alternativement l'aide du Conseil Général sur la Kunsthalle et sur Mulhouse 00 et a sollicité le Département pour que les termes de la convention soient revus en ce sens.

ARTICLE 1 –

Le présent avenant a pour objet de modifier la convention pluriannuelle de partenariat et de financement 2008-2011 entre le Département et la Ville de Mulhouse ainsi que ses annexes I, III et IV.

ARTICLE 2 –

L'article 2, paragraphe A, alinéa 1 de la convention du 4 juin 2008 est remplacé par l'article 2, paragraphe A, alinéa 1 du présent avenant :

1) Arts plastiques :

A ce titre, le Département entend soutenir plus spécifiquement :

- les actions d'initiation aux arts plastiques mises en œuvre par le Service Educatif de la Ville de Mulhouse en direction des scolaires ;
- les opérations de sensibilisation du grand public aux arts visuels notamment à travers l'opération menée par l'association "Ateliers Ouverts" ;
- la manifestation biennale d'art contemporain "Mulhouse 00" à travers :
 - . une contribution aux charges liées à l'organisation de la manifestation d'art contemporain "Mulhouse 00,
 - . un prix d'encouragement à la création d'un montant de 2 000 €, attribué hors convention, à un lauréat choisi par un jury du Conseil Général.
- les opérations de sensibilisation des publics menées par la Kunsthalle, en lien avec la programmation d'expositions sur le site.

ARTICLE 3 :

Les annexes I, III et IV de la convention du 4 juin 2008 sont modifiées par les annexes I, III et IV du présent avenant.

ARTICLE 4 :

Le présent avenant comprenant 3 annexes est établi en deux exemplaires originaux, acceptés et signés par les parties intéressées.

Le Président du Conseil Général du Haut-Rhin

Le Maire de la ville de Mulhouse

PROJET D'ANIMATION CULTURELLE DE LA VILLE

La Ville a pour objectif global pour la période 2008/2011 de développer la sensibilisation des publics aux formes d'expressions culturelles. Elle souhaite plus particulièrement renforcer les initiatives prises pour permettre d'assurer une proximité et une accessibilité du grand public d'une part, et du jeune public et des scolaires d'autre part, à l'événement et à la création artistique et culturelle. A cette fin, la Ville met en œuvre à la fois une politique affirmée d'événementiel culturel et des actions d'éducation artistique.

Ce projet culturel s'articule autour de deux pôles d'initiatives :

I) LES ARTS VISUELS

"mulhouse 00"

Dans une région voisine de la Suisse et de l'Allemagne, particulièrement marquée par le développement des Arts Plastiques, il est apparu que la Ville de Mulhouse, forte d'une situation géographique et culturelle exceptionnelle, avait un rôle à jouer et à conforter dans la discipline des expressions plastiques et particulièrement dans celle axée sur l'art contemporain.

Cette approche se traduit par un engagement fort de la ville, avec la prise en compte de la dimension contemporaine dans les grands projets d'aménagements urbains (création de la Kunsthalle, Mulhouse, Centre d'art contemporain », conception du nouveau réseau de circulation du "Tram-Train", construction de la "Cité Manifeste") ainsi que dans les projets d'animation culturelle.

"Mulhouse 00", **manifestation biennale** dédiée à la promotion de la jeune création contemporaine européenne, en parallèle à la Foire Internationale de Bâle et s'inscrit dans ce cadre. Elle rassemble de façon unique, les jeunes diplômés issus des écoles supérieures d'art et répond ainsi à la nécessité de promotion et diffusion de la jeune création.

Cette manifestation permet à de jeunes plasticiens titulaires d'un DNSEP (diplôme national supérieur d'expressions plastiques) depuis un maximum de 2 ans, d'exposer dans des conditions professionnelles. Elle offre aux professionnels du marché de l'art ainsi qu'aux amateurs, la possibilité de découvrir une représentation contemporaine de la jeune création.

Avec une préfiguration européenne engagée en 2003, la manifestation s'est progressivement ouverte aux écoles supérieures d'art suisses en 2004, à l'ensemble des écoles supérieures d'art italiennes en 2007, en complément des écoles allemandes et françaises déjà participantes.

A partir de 2008, "mulhouse 00" s'élargira aux écoles allemandes du Rhin Supérieur avant une intégration souhaitée de l'ensemble des écoles allemandes à l'horizon 2009-2010.

Parallèlement à l'exposition, des visites pédagogiques et scolaires, déjà en place depuis plusieurs années (6 classes de 25 élèves + 3 classes en visite libre en 2007), sont relayées par les Ateliers Pédagogiques d'Arts Plastiques (APAP) de la Ville de Mulhouse.

Cette démarche s'accompagne, en amont des visites sur le site, d'une réunion d'information/sensibilisation organisée en partenariat entre la ville et le Rectorat et destinée aux professeurs d'arts plastiques des collèges et lycées de la région mulhousienne.

Pour une approche plus pédagogique de cette manifestation, en direction d'un public élargi, la ville poursuit l'objectif :

- *d'associer aux différents cycles de visites les établissements primaires et secondaires informés au préalable par le service Education de la Ville de Mulhouse*
- *d'augmenter le nombre de visites par l'accueil simultané sur le site de 4 classes au lieu de 2*
- *de réaliser un livret pour les visites individuelles notamment à destination des enfants. Le livret doit favoriser la compréhension de certains enjeux liés à la création contemporaine (multiplication des médiums, diversité des thématiques abordées, renouvellement de l'iconographie traditionnelle, ...)*
- *de solliciter un artiste sur la sélection 2008 pour un travail en résidence*

Associé à la manifestation, le « Forum 00 » prévu à partir de 2008 s'organisera autour de tables rondes et des colloques consacrés à l'information et à l'orientation des jeunes diplômés (obtention de résidences d'artistes, intégration d'une galerie, post-diplômes, débouchés professionnels au sortir d'une école d'art : les métiers de l'art contemporain).

Les évolutions du projet, son ouverture vers l'Europe, le renouvellement et l'extension des programmations et actions de sensibilisation associées, confortent sa place au sein d'un dispositif culturel d'ensemble porté par la ville de Mulhouse en faveur des disciplines des expressions artistiques contemporaines.

Actions de soutien à la création en direction des jeunes artistes

Enfin, dans le domaine de l'art contemporain d'autres actions destinées à soutenir le travail de création de jeunes artistes sont mises en œuvre. Il s'agit de :

- la mise à disposition gratuite d'ateliers municipaux à de jeunes plasticiens locaux pour une période d'un an renouvelable une fois (10 ateliers disponibles)
- la programmation d'une douzaine d'expositions par an à la galerie municipale de la Cour des Chaînes, avec prise en charge, par la ville, de prestations (vernissage, impression et envois des cartons d'invitations, communication locale....)

Opérations de sensibilisation du grand public à la création contemporaine

Dans l'objectif de sensibiliser les publics à la création contemporaine, sont organisées :

➤ **L'animation de l'espace urbain** en période estivale avec l'implantation de sculptures.

La Ville de Mulhouse propose chaque année à un artiste local, sculpteur de préférence ou travaillant le volume, de présenter son travail en centre ville le temps d'un été. Les œuvres présentées, au nombre de 3 ou 4, sont réparties en différents points de la ville.

La nature des travaux présentés est le plus souvent délibérément ludique avec des thématiques figuratives et des traitements particulièrement colorés.

Dans le cadre de cette opération, la Ville fait l'acquisition d'une œuvre par an, en vue de son implantation définitive à Mulhouse. En 2006, les mulhousiens ont été associés au choix d'implantation d'une œuvre exposée à cette occasion ; la réplique du « Schweissdissi » d' Yves CARREY.

➤ **Des opérations de sensibilisation des publics, en lien avec la programmation de la KUNSTHALLE.**

La Kunsthalle, centre d'art contemporain, est située au cœur d'un bâtiment industriel réhabilité (la Fonderie) qui rassemble plusieurs départements universitaires (une bibliothèque, un restaurant), une maison de quartier et les archives de la ville. Il abrite également le service éducatif d'arts plastiques de la Ville.

Ce centre d'art est né de l'ambition de la ville d'offrir un espace de recherche pour la création émergente et un lieu de partage pour tous les curieux de l'art d'aujourd'hui.

La Kunsthalle est un lieu d'exposition d'art contemporain ouvert à tous et soucieux de s'intéresser à ceux qu'elle côtoie, ses pairs, les artistes, le public et ses voisins.

La kunsthalle développe depuis son ouverture un travail de médiation autour des expositions qu'elle présente. Son équipe comprend un médiateur qui a pour mission d'élargir les publics et de développer des actions en partenariat avec d'autres acteurs culturels.

- Accompagnement du public les week-ends (jours de plus grande affluence et présence d'un public plus disponible) et lors de visites guidées programmées,
- recherche de nouveaux publics par le biais de propositions originales et adéquates, (visites thématiques, invitations de spécialistes ou artistes...)
- développement des collaborations en partenariat avec des structures déjà existantes et actives (Université Populaire de Mulhouse, association « de l'art à l'œuvre »...).

Pour compléter l'offre au public et diversifier les informations disponibles, la Kunsthalle développe également un Centre de Documentation.

D'autres projets sont développés en partenariat avec les Ateliers pédagogiques d'arts plastiques et avec l'Association « Mulhouse, art contemporain », dans le but d'étendre les offres de visites ou de participations à de jeunes publics ou à des habitants du quartier.

Actions d'Education aux arts plastiques

Les Ateliers Pédagogiques d'Arts Plastiques (APAP), installés à la Fonderie, se positionnent comme un pôle de ressources pour les 63 écoles Mulhousiennes et les 20 sites périscolaires de la Communauté d'Agglomération Mulhouse Sud Alsace. (CAMSA)

Les publics concernés sont ceux du cycle 1 au cycle 3 de l'enseignement primaire (maternelle et élémentaire).

Cette structure met en œuvre des projets artistiques (environ une quinzaine par an) définis en partenariat avec les enseignants et les Inspections de l'Education Nationale de Mulhouse I et II qui aboutissent à des projets personnalisés au sein des classes.

Ces projets s'appuient sur des références artistiques (visites d'exposition), d'apprentissages techniques (gravure, peinture, sérigraphie, photo...), en privilégiant le sens donné à la pratique permettant ainsi aux enfants de concrétiser leurs projets personnels ou collectifs.

A cette fin, les enseignants, les assistants techniciens spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) les responsables et les animateurs de sites périscolaires reçoivent des formations axées sur la découverte des techniques qui seront utilisées avec les enfants (gravure, sérigraphie, moulage, monotype...) Celles qui s'adressent aux enseignants cycle 1, 2 et 3 s'inscrivent dans les plans de formation de l'Education Nationale.

Annuellement, une exposition des travaux réalisés est organisée sur le site du Musée de Beaux Arts de Mulhouse : Formations Portrait en 2003, Rouge en 2004, Cabinets de Curiosités en 2005, Ombre en 2006, L'intérieur des choses en 2007.

En 2008, l'exposition "C'est moi qui l'ai fait" n°5 aura lieu à la galerie des Ateliers Pédagogiques d'Arts Plastiques Elle sera une rétrospective des projets réalisés par les APAP durant l'année.

➤ **L'opération "Ateliers Ouverts"** portée par l'association "Ateliers ouverts" de Strasbourg

Depuis presque 15 ans, les "Ateliers Ouverts" sont devenus un événement culturel alsacien fortement ancré dans le paysage culturel mulhousien. Sur la ville et ses environs, cette opération est mise en oeuvre en partenariat avec la Ville de Mulhouse qui coordonne l'opération. Le Quai, Ecole supérieure d'art de Mulhouse, collabore au projet.

Cette manifestation est l'occasion pour les artistes de montrer leur travail au grand public dans un rapport de proximité et dans un environnement où les possibilités d'exposition se raréfient.

C'est également une expérience de découverte insolite des villes et campagnes alsaciennes, où les ateliers viennent se nicher aux détours de friches industrielles, de gares, d'anciennes synagogues ou de combles réinvestis. Chaque année le public se déplace plus nombreux ; 25.000 visiteurs en 2005 et 2006 ont rencontré les artistes dans leurs ateliers.

La participation de la Ville de Mulhouse, en concertation avec l'association, porte sur la coordination du projet à Mulhouse et environs, à travers des réunions d'information, le suivi administratif de la manifestation, l'organisation du vernissage à Mulhouse, la diffusion de la communication avec la prise en charge du publipostage et, le cas échéant la mise en oeuvre d'animations périphériques.

Les "Ateliers Ouverts" devraient être reconduits en 2009 et 2010. L'édition 2008, projetée sur deux week-ends en mai, prévoit la diffusion gratuite d'un livret programme.

II) L'ANIMATION CULTURELLE

La ville met en oeuvre une politique d'animation culturelle qui vise à sensibiliser le public le plus large possible à la culture en privilégiant la gratuité des manifestations.

Le public visé est avant tout celui pour qui l'accès à la culture en général et aux lieux de diffusion en particulier n'est pas spontané pour diverses raisons, économiques, sociales ou culturelles.

Dans ce cadre, du mois de mai au mois d'août, sont organisées dans la ville et hors des lieux traditionnels, des manifestations axées sur le théâtre de rue, le cinéma en plein-air, les expositions de peinture et de sculptures, le chant, la musique ou la danse...

A l'avenir, La Ville de Mulhouse souhaite compléter cette offre par une programmation, pendant la période de Noël, en marge du marché et du calendrier de l'Avent.

A l'image du "Festival Scènes de rue", cette programmation pourrait trouver écho auprès du grand public et des nombreux touristes présents à cette époque de l'année et être identifiée comme une nouvelle manifestation culturelle de qualité.

Le Festival Scènes de Rue

Le Festival de théâtre de rue, qui verra sa 11^e édition en 2008, a lieu les derniers vendredi et samedi du mois de juillet. "Scènes de Rue" se veut une manifestation populaire, qui

rapproche le public des artistes et revendique sa capacité à intéresser un public peu habitué du théâtre, et répondre aux exigences des connaisseurs et amateurs des arts de la rue.

Les artistes interviennent dans l'espace public extérieur utilisé comme décor et incluent souvent dans leurs prestations les impulsions venant de l'extérieur. L'intérêt de la démarche est le libre choix du public de passer, de s'arrêter, de regarder ou de participer au spectacle. Dans l'ensemble le public est varié, tant par sa provenance géographique que par ses caractéristiques démographiques et socioprofessionnelles.

En 2007, la programmation a été confiée à un professionnel du théâtre de rue. Elle s'en est trouvée qualifiée. 14 compagnies professionnelles françaises ont investi les espaces publics et présenté 20 spectacles pour la plupart interactifs avec une quarantaine de représentations. Les temps forts du Festival 2007 ont été les déambulations et la magie des Quidams et des "Alamas Givrés".

On notera le pari réussi d'investir le parc Salvator où l'école de cirque de Genève a dressé un chapiteau qui a réuni le spectacle et la convivialité. La compagnie "Tout s'ambal" a transformé le parc en un univers magique et féérique, havre de paix et de réflexion.

Cette édition s'est terminée sur une note de joie et de fête avec un concert de musique des Balkans sur la place de la Réunion. Le Festival a attiré plus de 8 000 personnes de tous âges et horizons.

Pour les prochaines années, la Ville souhaite étoffer le festival par des animations supplémentaires (à définir) et l'étendre jusqu'au dimanche. Elle porte l'ambition d'en faire une référence nationale pour les professionnels et les programmateurs.

Les Jeudis du Parc Salvator

Les jeudis du Parc sont devenus un rendez-vous incontournable de l'été culturel de Mulhouse (du 1^{er} jeudi de juillet jusqu'à la mi-août). Ils sont orientés sur le thème du voyage et de l'évasion, synonyme de vacances.

Il est fait appel à des associations communautaires qui, par leur identité propre, peuvent recréer une ambiance rappelant celle de leurs contrées d'origine.

De la sorte, chaque jeudi, le parc change de visage : dans une ambiance chaleureuse animée par des spectacles de danse, de musique ou de théâtre se déroulent des expositions d'artisanat, décorations autour d'une petite restauration typique.

Puis, à la tombée de la nuit, une toile sous les étoiles se dresse pour la projection d'un film.

Les Jeudis du Parc ont accueilli un public cosmopolite, multiculturel. En 2007, environ 4 500 personnes ont fréquenté ce lieu en 6 soirées, mulhousiens ou venant d'autres communes du département.

L'objectif dans les prochaines années est d'animer le Parc Salvador sur une période plus longue, durant tout l'été.

DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN

Partenariat pour le développement culturel de la ville de Mulhouse

2008/2011

Budgets prévisionnels et répartition de l'aide départementale

STRUCTURE	2008		2009		2010		2011	
	Budget prévisionnel	Aide départementale						
A Animation Culturelle de la ville								
1) Arts visuels :	326 000 €		327 000 €		333 000 €		340 000 €	
Actions d'initiation aux arts plastiques (Service Educatif de la Ville)	15 000 €		15 000 €		15 000 €		15 000 €	
Opérations de sensibilisation du grand public aux arts visuels ("Ateliers Ouverts"...)	4 000 €	40 000 €	4 000 €	40 000 €	5 000 €	41 000 €	5 000 €	41 000 €
"Mulhouse 00" art contemporain ** ou opérations de sensibilisation des publics de la Kunsthalle	307 000 €		308 000 €		313 000 €		320 000 €	
2) Animation culturelle :	140 000 €		140 000 €		155 000 €		160 000 €	
Le Festival des scènes de rue	110 000 €	40 000 €	110 000 €	40 000 €	120 000 €	40 000 €	125 000 €	40 000 €
Les Jeudis du Parc	30 000 €		30 000 €		35 000 €		35 000 €	
<i>sous total animation culturelle de la ville</i>	466 000 €	80 000 €	467 000 €	80 000 €	488 000 €	81 000 €	500 000 €	81 000 €
B Orchestre Symphonique de Mulhouse								
1) Diffusion décentralisée : 4 concerts	240 000 €	149 000 €	240 000 €	149 000 €	240 000 €	149 000 €	240 000 €	149 000 €
2) Actions pédagogiques : en amont de deux concerts	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €
<i>Sous total Orchestre Symphonique de Mulhouse</i>	260 000 €	169 000 €						
TOTAL	726 000 €	249 000 €	727 000 €	249 000 €	748 000 €	250 000 €	760 000 €	250 000 €

** la manifestation bénéficie également du soutien du Conseil Général sur la durée du contrat, à travers l'attribution d'un prix d'encouragement d'un montant de 2 000 € attribué annuellement à un lauréat

**DISPOSITIONS PORTANT SUR L'ÉVALUATION DU PARTENARIAT 2008/2011
ENTRE LE DÉPARTEMENT ET LA VILLE DE MULHOUSE**

Thématiques retenues/Informations à recueillir *

Programme d'animation culturelle de la ville

Budgets prévisionnels, budgets réalisés, bilans.

Arts visuels :

Actions d'initiation aux arts plastiques

Nature des projets développés.

Liste des établissements et nombre d'élèves

Opérations de sensibilisation du grand public aux arts visuels

Calendrier des opérations et typologie des actions menées

Mulhouse 00

Bilan global et financier de l'opération Mulhouse 00

Descriptif des actions pédagogiques de sensibilisation en direction des publics scolaires

Liste des collèges, des établissements scolaires et nombres d'élèves

Palmarès des prix décernés dans le cadre de l'opération

Kunsthalle

Opérations de sensibilisation des publics en lien avec la programmation

(visites guidées, ateliers)

Animation culturelle :

Nombre, typologie et origine des compagnies

Calendrier des spectacles, publics visés (tranches d'âge, origine géographique....)

Nombre d'entrées ou capacité d'accueil (Jeudis du Parc ...)

Orchestre symphonique de Mulhouse :

Budgets prévisionnels, budgets réalisés, bilans.

Diffusion décentralisée :

Bénéficiaires, programme et direction des concerts

Actions pédagogiques à l'intention des collégiens :

Actions de sensibilisation menées, liste établissements scolaires (écoles et collèges)
nombre de classe et d'élèves concernés

Partenariats avec l'Education nationale

Autres partenariats

Budgets prévisionnels, budgets réalisés, bilans.

*** les indicateurs ne sont pas limitatifs.**

Développement Culturel des Territoires Commune et Association	Commission de la Culture du 7 Octobre 2009	FICHE N° 2
--	---	-------------------

Communauté de Communes de Cernay et Environs et Association de Gestion de l'Espace Culturel Grün CERNAY. Présidents : M. Michel SORDI (CCCE) M. Thierry BILAY (Espace Culturel Grün)

Nature du Projet : Comité de suivi 2008 et validation d'un nouveau contrat culture 2009/2011 pour le projet culturel de territoire de Cernay.

Un contrat 2005 /2007 prorogé en 2008, pour un projet culturel de territoire

La Communauté de Communes de Cernay et Environs et l'association de Gestion de l'Espace Grün ont bénéficié du dispositif départemental destiné à accompagner les dynamiques culturelles sur les territoires, dans le cadre d'un contrat passé avec le Département, de 2005 à 2007, prorogé par avenant en 2008.

La stratégie culturelle de territoire visait à :

- ↳ Garantir la conservation, la mise en valeur et l'animation du patrimoine minier et de mémoire
- ↳ Faire du territoire de Cernay et Environs un espace de création, diffusion et pratique artistique et culturelle privilégiant les formes d'expressions actuelles.

Ce partenariat a fait l'objet d'une évaluation en 2007 dont les conclusions ont permis d'appuyer une démarche engagée par les partenaires en 2008, en vue de la négociation d'un nouveau contrat.

En 2008, à l'instar de tout dispositif partenarial, le comité de suivi s'est réuni pour évoquer le bilan de l'année 2008 et les perspectives du territoire.

I) COMITE DE SUIVI 2008 :

Projet porté par la Communauté de Communes :

L'année 2008 a permis à l'EPCI, à la lumière d'un bilan d'étape réalisé et de l'expérience des trois premières années, de se positionner clairement en tant que coordonnateur du projet culturel de territoire.

Actions réalisées :

✓ Soutenir le travail de création artistique

- *Fête de l'eau : (<http://www.fetedeleauwattwiller.org/>) manifestation d'art contemporain qui s'affirme dans le paysage culturel local, gagne en qualité et professionnalisme, désormais attendue de son public...*

L'édition 2008, intitulée "En eaux troubles" a confirmé l'ancrage de cette manifestation dans le paysage culturel intercommunal, avec des projets pédagogiques plus nombreux, la présence de médiateurs culturels dotés d'une expérience de 5 ans à la Fête de l'Eau et des œuvres réalisées en partenariat avec l'IEAC et l'école Supérieure d'Art de Mulhouse. Au total : 9 maisons ont accueilli des œuvres, 7 artistes sont intervenus, 3 500 visiteurs ont été recensés et 825 scolaires ont bénéficié de près de 100 heures d'interventions de plasticiens. (Bilan de l'édition 2008 : déficit de 21 euros)

- *Fenêtres de l'Avent (www.24fenetres.fr) : un festival à l'accès gratuit, qui accueille des artistes professionnels et se déroule dans un esprit de convivialité en cherchant à préserver "l'esprit de Noël"*

Ce Festival encadré par une équipe et un collectif d'habitants, il vise à faciliter l'accès à la culture pour tous en programmant des spectacles pluridisciplinaires (35 spectacles en 2008 avec un accent sur les arts du cirque). Ce projet s'est qualifié au fil des années, avec la présence d'artistes professionnels depuis 2006. L'édition 2008 s'est organisée autour de spectacles sur le thème de l'Espace. (Bilan de l'édition 2008 : déficit de 297 €).

✓ **Favoriser la rencontre artistique et culturelle avec les publics** : *une dynamique bien engagée, notamment grâce aux partenariats entre les acteurs culturels du territoire*

- Actions de sensibilisation des publics mises en œuvre par la médiathèque autour de 3 axes, (arts plastiques, musique et littérature) et menées en lien avec l'Espace Culturel Grün, la Fête de l'Eau et les fenêtres de l'Avent
- Poursuite du projet "Cigognes" auprès des résidents de l'IME Saint André, à travers un atelier de découverte et de création mené par le collectif "La Lucarne", en partenariat avec la Fête de l'Eau
- Des interventions de médiateurs culturels sur la Fête de l'eau

✓ **Enrichir et diffuser la thématique Histoire/Musée/Citoyenneté** :

des projets qui prendront corps avec l'ouverture de l'abri-mémoire à Uffholtz et la valorisation du site du Hartmannswillerkopf

- Nouvelles acquisitions pour le fonds documentaire de l'abri mémoire (acquisitions documentaires et iconographiques élargies à des thématiques sur la notion de paix, l'aspect franco-allemand...)
- Recensement et catalogage des documents (400 références consultables sur le site www.abri-memoire.org)
- Mise à jour du site internet et services d'un chercheur pour répondre aux questions des internautes.
- Exposition de cartes postales et photos anciennes dans le cadre de la manifestation "Alsace, lieu de mémoires, terre sans frontières"
- Les travaux d'investissement à l'abri-mémoire sont programmés en 2009, avec l'ouverture du site envisagée à l'automne.

Projet artistique et culturel de l'Espace Culturel Grün :

Maillon essentiel du projet de territoire, l'Espace Grün rayonne sur l'échelle du Pays Thur Doller et dispose d'une salle de spectacle de 430 places. Son projet artistique et culturel est mis en œuvre autour d'une programmation de spectacles, d'un volet cinéma, de résidences (accueil et soutien à la création co-production) d'animations et d'actions de sensibilisation et d'expositions.

L'année 2008 a été une année de transition pour l'Espace Grün, avec le recrutement d'une nouvelle directrice en septembre 2008. De ce fait, la saison, engagée par l'ancien directeur, s'est déroulée sur une trame identique à la précédente, en étant axée sur :

✓ des collaborations avec les acteurs culturels locaux : *un ancrage local fort et une participation active dans les réseaux...*

- ↳ Médiathèque de Cernay, Fête de l'Eau à Wattwiller, Fenêtres de l'Avent à Uffholtz.
- ↳ Participations à des réseaux : "Résonances", Quint'Est ...
- ↳ Engagement en direction de publics diversifiés (tout public, scolaires, collégiens, personnel d'entreprise...) à travers des ateliers, rencontres, lectures, actions de sensibilisation (ateliers avec le Collège René Cassin et le comité d'entreprise "Les Chrysalides") du Groupe Peugeot Mulhouse

✓ la Saison cinématographique : *180 films, 650 séances, 30 000 spectateurs en moyenne / films récents et du répertoire, ponctuée par des :*

- Evénements nationaux : "Ciné-cool", "Rentrée du cinéma" en septembre, "Le printemps du cinéma" en mars, "La fête du cinéma" en juin.
- Evénements "Espace Grün" : Les Lundis du cinéma, Les 24 heures du cinéma, le Festival annuel du cinéma d'animation, le Festival Augenblick, la Soirée du cinéma « expérimental » en collaboration avec La Fête de l'Eau/parcours d'art contemporain. En 2008, a été organisée une bourse aux objets cinématographiques.
- Dispositifs d'éducation à l'image : actions de sensibilisation des scolaires, par le biais de trois dispositifs nationaux d'initiation et d'éducation à l'image, Ecoles, Collège et Lycée au cinéma.

✓ les Résidences : *Compagnies accueillies au cours de la saison 2007/2008 :*

- Cie "01 Studio" Création du spectacle : "Pris entre ces mains".
- Cie "La puce à l'oreille" : Théâtre de mains et d'objets. Création du spectacle : "Don Losco" présenté en février 2008 en collaboration avec le Festival Momix
- Cie "Les Pas Perdus" : Danse contemporaine : 1^{ère} création : "Lieu commun"
- Cie "Pandora" : Compagnonnage tout au long de la saison : accueil des spectacles, atelier d'écritures en milieu scolaire

Bilan financier du projet culturel de territoire

Projet culturel de territoire	BILAN 2008			
	Budgets		Subventions versées	
	Prévisionnel	Réalisé	Part Com/Com	Part CG 68
Com/Com	82 162 €	65 260.72 €	33 054.72 €	32 206 €
Espace Grün	797 390 €	820 226 €	50 000 €	28 000 €
Total	879 552 €	885 486.72 €	83 054.72 €	60 206 €

II) CONTRAT 2009/2011 : élaboré avec l'appui et l'expertise de l'Agence Culturelle d'Alsace, il

1. Prend en compte :

- ↳ Les préconisations de l'évaluation menée en 2007 (cabinet Option Culture) qui, en soulignant l'originalité d'un projet culturel aux orientations variées sur un territoire doté d'un potentiel unique (actions culturelles, patrimoines minier et de mémoire) a proposé de définir une stratégie de développement en distinguant les actions culturelles de celles relevant davantage du développement touristique.
- ↳ Les orientations du Département pour l'action culturelle (sensibilisation des publics, irrigation du territoire, partenariats et réseaux)
- ↳ Les bilans financiers de réalisation

2. S'appuie sur un projet culturel de territoire dont les objectifs visent globalement à :

- ✓ Renforcer la permanence artistique sur le territoire
- ✓ Structurer et valoriser l'action culturelle, pour en obtenir une meilleure lisibilité
- ✓ Elargir l'offre culturelle à tous les publics à travers une politique d'accessibilité
- ✓ Renforcer la qualité de l'offre culturelle
- ✓ Développer une approche patrimoniale, scientifique, conservatoire et artistique de la grande guerre
- ✓ Valoriser, promouvoir et animer le site minier de Steinbach

Le volet portant sur l'ouverture de l'abri-mémoire à Uffholtz, en lien avec le projet global de valorisation du site du HWK, et le volet d'animation du site minier de Steinbach auront un impact important sur l'évolution du projet culturel du territoire.

L'Espace Culturel Grün bénéficie d'une assise et d'une notoriété que le projet artistique et culturel ambitionne de conforter. Il est résolument tourné vers les partenariats et en recherche de proximité avec les publics qu'il cherche à élargir à travers de nouvelles actions.

Sa ligne artistique est essentiellement articulée autour de l'écriture contemporaine ; l'une des priorités vise à promouvoir la création des compagnies régionales et développer les actions pédagogiques.

Par ailleurs, la structure a répondu favorablement à la sollicitation du Conseil Général qui a souhaité, dans le cadre des partenariats, s'appuyer sur des structures de diffusion en capacité de participer à une démarche d'intégration sociale pour les personnes en difficultés, menée dans le cadre de programmes locaux d'insertion.

3. Propose l'engagement du Département comme suit :

Projet culturel de territoire	2009		2010		2011	
	Budgets	Subventions	Budgets	Subventions	Budgets	Subventions
Com/Com	71 000 €	35 000 €	83 000 €	35 000 €	101 000 €	35 000 €
Espace Grün	768 400 €	28 000 €	786 500 €	28 000 €	802 300 €	28 000 €
Total territoire	839 400 €	63 000 €	869 500 €	63 000 €	1 012 300 €	63 000 €

III-OBSERVATIONS :

A - Bilan de réalisation 2008 :

La Communauté de Communes de Cernay et Environs a justifié de la réalisation de son programme et des dépenses correspondantes à hauteur de 65 260.72 € conduisant à ramener l'aide du Conseil Général de 40 000 € à 32 206 €, l'engagement de la Communauté de Communes étant de 32 254 € (800 € ont été obtenus de la DRAC).

Le compte de résultat 2008 de l'Espace Culturel Grün fait apparaître un déficit de **55 654 €** (820 226 € charges – 764 572 € produits). La mission contrôle de gestion relève " *une situation financière fragilisée, avec une alerte sur la trésorerie globale*".

B - Contrat culture 2009/2011 :

a) Projet de territoire :

La stratégie culturelle 2009/2011 du territoire consolide la dynamique engagée et s'inscrit dans les orientations du Conseil Général (sensibilisation des publics/équilibre territorial de l'offre culturelle).

Le projet culturel du territoire de Cernay garde son intérêt au regard de la mobilisation des acteurs culturels autour de projets communs, leur capacité à s'engager en direction d'un large public, notamment des publics relevant de la solidarité et de l'évolution qualitative des actions culturelles sur le terrain.

b) Aspects financiers :

✓ **Budgets :**

Communauté de Communes :

Le budget 2009 prévisionnel est en augmentation de 8.7 % par rapport à celui réalisé en 2008.

L'augmentation prévue les années suivantes est essentiellement induite par la mise en œuvre d'actions liées à l'animation du site de l'abri mémoire, dont l'ouverture est programmée fin 2009 et par le projet de valorisation et d'animation du site minier de Steinbach, qui n'avaient pu se réaliser dans le cadre du précédent contrat.

Espace Culturel Grün :

Le budget prévisionnel 2009 du projet artistique (768 400 €) est diminution de 1,4 % par rapport au prévisionnel 2008 (779 390 €). L'augmentation les années suivantes est de 2,35 % de 2009 à 2010 et de 2% de 2010 à 2011.

✓ **Participation financière du Département :**

↳ s'envisage pour l'ensemble du projet de territoire. Elle est proposée au vu des budgets présentés par la Communauté de Communes et l'Espace Culturel Grün et à la lumière de leurs bilans de réalisation de l'année 2008.

↳ ***s'opère dans le cadre du contexte économique actuel et des réflexions en cours au Conseil Général portant sur la contractualisation à l'échelle des territoires de vie.*** Ce contrat pourrait être intégré au futur contrat global de territoire.

↳ s'analyse comme une aide conservatoire pour les projets structurants du territoire en particulier ses manifestations phares (Fête de l'Eau, Fenêtres de l'Avent) et qui permettrait la mise en œuvre de projets nouveaux (abri mémoire, site du Silberthal...). ***Dans ce contexte, les aides proposées sont stables sur les 3 ans du contrat.***

VI - Avis de la Commission :

Informations relatives au Comité de suivi 2008 :

Validation du contrat culture de 2009 à 2011 :

Engagement du Département pour 2009 : ➤ Communauté de Communes :

➤ Espace Culturel Grün :

Contrat Culture 2009/2011

entre

**le Département,
la Communauté de Communes de Cernay et Environs et
l'association de Gestion de l'Espace Culturel Grün.**

- VU la délibération du Conseil Général n° CG-2008-5-7-5 du 11 décembre 2008 relative au Budget Primitif 2009 en faveur du Développement Culturel,
- VU le règlement financier du Département du Haut-Rhin
- VU le projet culturel de territoire de la Communauté de Communes de Cernay et Environs validé par délibération du Conseil Communautaire du 13 mars 2009
- VU le projet artistique et culturel de l'Association de Gestion de l'Espace Culturel Grün validé par son conseil d'Administration en date du
- VU les statuts de l'association de gestion de l'Espace Culturel Grün en date du.....

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

Entre :

Le Département du Haut-Rhin, ci-après dénommé le Département, représenté par le Président du Conseil Général, M. Charles BUTTNER, habilité par délibération de la Commission Permanente du 6 novembre 2009,

d'une part,

Et

La Communauté de Communes de Cernay et Environs ci-après dénommée la Communauté de Communes, ou l'EPCI, représentée par son Président M. Michel SORDI, habilité par délibération du Conseil de Communauté du

Et

L'association de gestion de l'Espace Grün, ci-après dénommée l'Association ou l'Espace Grün, représentée par son Président, M. Thierry BILAY, habilité par délibération du Conseil d'Administration du

d'autre part.

Préambule

En 2003, l'assemblée départementale a validé des orientations dans la perspective de créer une dynamique d'animation territoriale à travers la politique de développement culturel des territoires. Son objectif était de constituer, en partenariat avec les EPCI ou les villes, un outil au service de l'aménagement territorial.

Cette politique s'est traduite par la mise en œuvre de démarches partenariales avec des collectivités inscrites dans une dynamique de développement culturel.

A l'avenir, elle pourrait évoluer dans le cadre d'une politique globale en faveur des territoires de vie pour laquelle des réflexions sont engagées par le Conseil Général à compter de 2009 dans la perspective de contrats globaux de territoires.

A l'échelle intercommunale, le territoire de Cernay a bénéficié de ce dispositif en intégrant l'action culturelle au cœur de sa stratégie de développement, formalisé par un contrat culture de 2005 à 2008 entre le Département d'une part, l'EPCI et l'association de Gestion de l'Espace Grün d'autre part.

Ce partenariat a fait l'objet d'une évaluation dont les conclusions ont souligné l'originalité d'un projet culturel aux orientations variées, mis en oeuvre sur un territoire doté d'un potentiel unique (actions culturelles, patrimoines minier et de mémoire).

L'étude a relevé les effets positifs d'un contrat qui, *"en valorisant les orientations culturelles du département, a contribué au développement culturel du territoire dans le cadre d'une logique culturelle commune et a validé le rôle de l'intercommunalité dans cette dynamique"*.

Elle a proposé, pour la Communauté de Communes, de définir à l'avenir, une stratégie de développement distinguant davantage les actions culturelles de celles relevant du tourisme.

Ces conclusions et préconisations, ainsi que l'expérience capitalisée dans le cadre du 1^{er} contrat culture ont permis d'appuyer la démarche engagée par les partenaires en 2007 et 2008, en vue de la négociation d'un nouveau contrat.

Ainsi, l'EPCI, avec l'expertise de l'Agence Culturelle d'Alsace et l'accompagnement du Département, a élaboré une stratégie de développement pour les 3 ans à venir, dans la perspective de :

- faire du territoire de Cernay et Environs un espace de création, de diffusion et de pratique artistique et culturelle privilégiant les formes d'expressions actuelles
- garantir la conservation, la mise en valeur et l'animation du patrimoine minier et de mémoire.

Cette ambition est servie par un projet qui s'appuie sur une collaboration des acteurs locaux autour de projets à consolider, d'actions nouvelles et concertées à mettre en oeuvre sur des thématiques transversales, ainsi que sur le projet artistique et culturel de l'Espace Grün.

Afin de permettre la poursuite de la dynamique culturelle engagée sur le territoire, le Département s'engage, en cohérence avec son Projet Pour le Haut-Rhin et sa volonté de rapprocher la culture des publics, à soutenir le projet de territoire à travers un contrat culture reconduit, objet de la présente convention.

ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONVENTION :

La présente convention a pour objet d'approuver, sur une période de 3 ans :

- **le projet culturel de territoire** qui s'appuie sur :
 - . le projet de la Communauté de Communes (annexe 1)
 - . le projet artistique et culturel de l'Espace Grün (annexe 2)
- **ses modalités de financement** (annexe 3)
- **ses modalités de suivi et évaluation** (annexe 4)

ARTICLE 2 - DUREE

La présente convention est conclue pour une durée de 3 ans, du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2011 et annule toute convention en cours entre le Département, la Communauté de Communes de Cernay et l'Association de Gestion de l'Espace Grün. Elle reste valable pendant toute la durée des obligations liées au versement des subventions.

ARTICLE 3 - PROJET CULTUREL ET ORIENTATIONS DU CONSEIL GENERAL

Le Département a décidé de soutenir, de 2009 à 2011, le projet culturel du territoire de Cernay (*annexes 1 et 2*)

Les actions mises en œuvre dans ce cadre devront être compatibles avec la politique départementale pour l'action culturelle (Lecture Publique, Patrimoine et Conservation, Développement Culturel) et poursuivront le double objectif :

- **de structuration culturelle du territoire**, consistant à privilégier la permanence artistique sur l'espace communautaire à travers une incitation à la création, en favorisant les résidences d'artistes et la diffusion
- **d'élargissement des publics** face à l'offre culturelle à travers une véritable politique d'accessibilité fondée sur la sensibilisation des publics, l'incitation aux pratiques artistiques, l'éducation et l'éveil artistique (actions pédagogiques)

Elles tendront notamment à favoriser :

Sur le territoire,

- le positionnement de la Communauté de Communes dans le paysage culturel local en coordinateur de l'action culturelle sur le territoire
- un travail en partenariat avec des opérateurs culturels autour de projets communs (mise en réseau, mutualisation des moyens)
- une activité ouverte, lisible et concertée en direction des acteurs culturels locaux et le cas échéant, des bassins de vie voisins

En direction des publics,

- la diversification des modes d'accès à la culture par la mise en place d'actions de sensibilisation, d'ateliers d'expressions artistiques, accessibles à tous les publics, scolaires, périscolaires et en particulier ceux qui relèvent de la compétence du Conseil Général (*collégiens, personnes âgées, publics relevant de la solidarité*)
- la recherche d'un lien entre culture et solidarité en favorisant les projets entre les opérateurs des secteurs culturels et sociaux
- le développement d'actions pédagogiques associées aux projets de développement

ARTICLE 4 - SUIVI ET EVALUATION

4/1- Suivi :

Le Contrat Culture prévoit la mise en place d'un comité de suivi associant les signataires de la convention ou leurs représentants.

Cette instance est chargée de l'examen, du suivi de l'exécution et de l'évaluation des actions mises en œuvre dans le cadre du partenariat, sur la base du projet culturel de territoire et se réunit au moins une fois par an sur l'initiative du Département.

Dans ce cadre, la Communauté de Communes et l'Association de Gestion de l'Espace Grün présenteront chaque année au Département, le bilan moral et financier des actions de l'année écoulée ainsi que le programme d'actions culturelles à réaliser avec les subventions départementales au cours de l'année à venir. Ces documents seront soumis annuellement au Conseil Général, au Conseil de Communauté et au Conseil d'Administration de l'Association de Gestion de l'Espace Grün.

4/2-Evaluation :

Au cour du premier semestre 2011, préalablement à la procédure de reconduction mentionnée à l'article 9 ci-après, une évaluation globale du projet de territoire sur la durée de la convention, selon la procédure figurant en **annexe 4**, sera mise en œuvre par le comité de suivi.

Cette évaluation fera l'objet d'un rapport porté à la connaissance du comité de suivi.

ARTICLE 5 – ENGAGEMENT DU DEPARTEMENT (annexe 3) :

Une aide financière d'un montant maximum de **189 000 €** est accordée par le Conseil Général au titre de sa participation à la mise en œuvre du projet culturel de territoire porté par la Communauté de Communes de Cernay et Environs pour la période 2009 à 2011.

Pour la Communauté de Communes de Cernay et Environs, ces aides sont prévisionnelles et ne pourront excéder l'engagement de l'EPCI, dans la limite de 50 % du montant des projets réalisés.

Elles font l'objet de la répartition annuelle suivante :

- au titre de l'année 2009, un enveloppe maximum de 63 000 €, répartie comme suit :
 - 35 000 € à la Communauté de Communes de Cernay et Environs
 - 28 000 € à l'Association de Gestion de l'Espace Grün
- au titre de l'année 2010, un enveloppe maximum de 63 000 €, répartie comme suit :
 - 35 000 € à la Communauté de Communes de Cernay et Environs
 - 28 000 € à l'Association de Gestion de l'Espace Grün
- au titre de l'année 2011, un enveloppe maximum de 63 000 €, répartie comme suit :
 - 35 000 € à la Communauté de Communes de Cernay et Environs
 - 28 000 € à l'Association de Gestion de l'Espace Grün

Les aides au titre de 2010 et 2011 sont allouées sous réserve de l'inscription annuelle des crédits correspondants au budget départemental.

Elles ne peuvent être affectées sur des projets d'investissement.

Un poste d'agent de développement spécialisé culture, chargé de la mise en œuvre du projet culturel de territoire peut-être soutenu, le cas échéant, au titre de la politique départementale de Développement Local, selon les critères en vigueur.

En outre, aucune autre aide au fonctionnement pour une action culturelle ne pourra être sollicitée au titre d'une autre politique départementale.

Modalités de versement :

Les versements seront effectués conformément au règlement financier départemental :

→ Pour la Communauté de Communes de Cernay et Environs :

Pour l'année 2009 :

La participation départementale fera l'objet d'un versement unique au cours de second semestre, sous réserve de la présentation d'une demande de la Communauté de Communes accompagnée du compte administratif de l'exercice N-1, de toute pièce attestant de la réalisation des projets culturels en 2009, ainsi qu'un état financier de réalisation visé par le trésorier de la Communauté de Communes.

Pour 2010 et 2011 : les participations feront l'objet :

- d'un acompte de 50 % en début d'exercice sous réserve de la présentation d'une demande de la Communauté de Communes accompagnée du budget prévisionnel du projet culturel de territoire
- du versement du solde de 50 % au cours de second semestre, sous réserve de la présentation d'une demande de la Communauté de Communes accompagnée du compte administratif de l'exercice N-1, de toute pièce attestant de la réalisation des projets culturels en 2010 et 2011, ainsi qu'un état financier de réalisation visé par le trésorier de la Communauté de Communes.
-

Les versements s'effectueront auprès de la Banque de France Colmar au compte ouvert par la Communauté de Communes de Cernay et Environs sous le numéro E682000000 sous réserve du respect par la Communauté de Communes des obligations mentionnées à l'article 6.

→ Pour l'Association de Gestion de l'Espace Grün :

Chaque participation annuelle fera l'objet d'un versement unique en début d'exercice, sous réserve de la présentation d'une demande de l'association accompagnée d'un budget prévisionnel de fonctionnement équilibré.

Les versements s'effectueront auprès du CCM du Vieil Armand, compte N° 1078 03510 00029723440 23 sous réserve du respect par l'association des obligations mentionnées à l'article 6.

ARTICLE 6 - OBLIGATIONS

1) L'EPCI et l'Association s'engagent à :

- **mettre en œuvre tous les moyens** nécessaires à la réalisation du projet artistique et culturel du territoire de Cernay, à travers les projets respectifs de l'EPCI et de l'Espace Grün ;
- **faire mention du soutien du Département** dans leurs rapports avec les médias et sur tous les supports de communication relatifs aux actions financées,
- **faciliter le contrôle par le Département** de la réalisation des actions, et notamment par l'accès aux documents administratifs et comptables,
- **coopérer aux travaux de tout organisme de contrôle désigné** par le Département : l'usage des subventions : les modalités de contrôle de l'usage des subventions se feront conformément aux dispositions législatives et réglementaires concernant les organismes subventionnés par des fonds publics. Ainsi le Département se réserve la possibilité de

procéder à toute autre forme de contrôle de l'usage des fonds (sur place, avant ou après le versement de l'aide)

- **aviser le Département des modifications** relatives à leurs statuts, présidences ou coordonnées postales, bancaires...

2) La Communauté de Communes de Cernay et Environs s'engage à transmettre au Département avant le :

30 avril :

- . un bilan moral et financier des actions mises en œuvre dans le cadre du projet de territoire, relatif à l'année précédente.
- . un extrait du budget primitif validé par le Conseil de Communauté et relatif à la mise en œuvre du projet culturel de territoire

31 décembre :

- . un programme prévisionnel des actions projetées mentionnant l'estimation de leur coût

3) l'Association de Gestion de l'Espace Grün s'engage à transmettre au Département avant le :

30-juin :

- . un bilan et un compte de résultats détaillé du dernier exercice ainsi que l'annexe prescrite par la loi et le compte d'emploi de la subvention attribuée certifiés par un commissaire aux comptes.

31 décembre :

- . un budget prévisionnel ainsi que le programme d'actions prévisionnel pour l'année suivante, approuvé par le conseil d'administration
- . un bilan d'activité complet et un état du personnel en service relatifs à l'année précédente

Le respect des présentes prescriptions est impératif. A défaut, le Département pourra suspendre le versement des subventions, voire demander le remboursement des acomptes déjà versés.

ARTICLE 7 - MODIFICATION

Toute modification des conditions ou modalités d'exécution de la présente convention, définie d'un commun accord entre les parties, fera l'objet d'un avenant. Celui-ci précisera les éléments modifiés de la convention, sans que ceux-ci ne puissent conduire à remettre en cause les objectifs généraux définis à l'article 3.

ARTICLE 8 - RESILIATION

Le Département se réserve la faculté de résilier de plein droit la présente convention, sans préavis ni indemnité, en cas de non-respect par la Communauté de Communes de Cernay et Environs ou par l'Association de Gestion de l'Espace Grün de l'une des orientations de l'article 3, dès lors que dans le mois suivant la réception de la mise en demeure envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception, la Communauté de Communes ou l'Association de Gestion de l'Espace Grün n'auront pas pris les mesures appropriées ou sans mise en demeure en cas de faute lourde.

ARTICLE 9 - RECONDUCTION

Avant la fin du premier semestre de l'année 2011, les signataires se concerteront afin d'étudier les modalités d'évolution du partenariat, sur la base de l'évaluation décrite **en annexe 4**.

ARTICLE 10 - COMPETENCE JURIDICTIONNELLE - CONTESTATIONS ET LITIGES

En cas de litige portant sur l'interprétation ou l'exécution de la présente convention, les parties conviennent de s'en remettre à l'appréciation des tribunaux compétents mais uniquement après épuisement des voies amiables d'une durée maximum de 6 mois.

ARTICLE 11 - AUTRES DISPOSITIONS

Les quatre annexes font partie intégrante de la présente convention.
Elle est établie en 3 originaux, acceptés et signés par les parties intéressées.
Un exemplaire sera remis à chaque signataire.

Ale

Le Président du Conseil Général

Le Président de la Communauté de
Communes de Cernay et Environs

Charles BUTTNER

Michel SORDI

Le Président de l'association de Gestion de l'Espace Grün

Thierry BILAY

ANNEXE 1

Communauté de Communes de Cernay et Environs

Projet culturel de territoire
2009-2011

« Si l'expérience ne fait pas d'eux des artistes, elle leur montre [aux enfants] que ces artistes les précèdent et les accompagnent dans la révolte ou la découverte.
Si elle ébranle leurs certitudes – mais ne savent-ils pas très jeunes les incertitudes du monde des adultes ? – c'est pour leur apprendre que de ces incertitudes on peut tirer une leçon de vie.
Et s'ils sont souvent dépassés par ce qu'ils ont produit, si l'œuvre, malgré ses maladresses, est plus intelligente qu'eux, c'est qu'ils ont frôlé de près l'essence de la création.
C'est en cela que l'éducation artistique porte ses fruits les plus féconds.
Approcher, à l'époque malléable de l'enfance, au tournant crucial de l'adolescence, une façon d'être qui transcende les valeurs mercantiles et les masques médiatiques... Déceler, à l'âge du zapping généralisé, les nuances les plus subtiles d'un parcours intime... S'inventer un désir, là où la morosité renonce même à la réussite sociale... »

Denyse Beaulieu
L'Enfant vers l'art, paru en 1993
Une leçon de liberté, un chemin d'exigence.

Poursuivre et renforcer le développement culturel de Cernay et environs avec un nouveau contrat thématique culture

Forte de plusieurs années de partenariat fructueux avec le Conseil Général du Haut-Rhin et les acteurs de la culture, la Communauté de communes de Cernay et Environs souhaite poursuivre et renforcer le développement culturel sur son territoire. C'est pourquoi, elle s'engage dans un nouveau contrat thématique culture pour la période 2009-2011.

1- 1 La culture : une compétence investie par la CCCE

Au-delà de ses compétences obligatoires, la CCCE, regroupant les quatre communes de Cernay, Steinbach, Uffholtz et Wattwiller, a choisi depuis sa création en 1997, d'intervenir dans le champ du développement culturel.

Les statuts révisés en 2006 précisent qu'en matière de culture, les actions communautaires visent à :

- Faire du territoire de Cernay et Environs un espace de création, de diffusion et de pratique artistique et culturelle de qualité, en privilégiant les formes d'expression actuelles et en favorisant la rencontre artistique et culturelle avec les publics. Notamment à travers des échanges avec les artistes et acteurs culturels afin de sensibiliser davantage et d'élargir les publics.

- Conserver, étudier et mettre en valeur les patrimoines de mémoire, minier, historique, naturel, ainsi que le patrimoine lié à l'eau et la mémoire collective du territoire.

- Marquer, valoriser et faire connaître l'identité du territoire de Cernay et Environs.

En conséquence, sont d'intérêt communautaire :

- L'organisation des résidences d'artistes, d'expositions et de conférences en lien avec les patrimoines de mémoire, minier, naturel, historique, celui lié à l'eau ainsi qu'à la mémoire collective du territoire ;

- Les activités menées par l'Association pour la Fête de l'Eau à Wattwiller, et par le Foyer Saint Erasme dans le cadre du Festival des 24 Fenêtres de l'Avent ;

- Les actions d'élargissement des publics (ateliers, stages, répétitions publiques) et de soutien à la création menées par l'Espace Grün ;

- Le soutien financier aux écoles de musiques ;

- La réflexion sur la restauration et à la mise en valeur du champ de bataille du Vieil Armand, l'organisation ou le soutien à des chantiers de jeunes et de chantiers internationaux ;

- L'action sur la restauration et à la mise en valeur du champ de bataille du Vieil Armand menée par l'Association les Amis du HWK, le Club Vosgien et le Comité du Monument National du Hartmannswillerkopf;

- Les activités des associations Trolls et Potasse dans le cadre de la valorisation du site minier de Steinbach ;

- L'appui à la Société d'Histoire de Cernay et Environs dans ses activités de gestion et d'animation du Musée de la Porte de Thann ;

- La valorisation culturelle du thème de l'eau.

La communauté de communes est gestionnaire de la médiathèque suite à un transfert de compétences de la Ville de Cernay en 2000.

1- 2 Le bilan du premier Contrat Thématique Culture 2005-2007

Le contrat thématique culture 2005-2007 et son avenant ont pris fin le 31 décembre 2008. Véritable projet de développement culturel, il a permis d'enclencher une dynamique à l'échelle du territoire de la CCCE.

La Communauté de communes de Cernay et Environs s'est appuyée notamment sur des partenaires associatifs (Fenêtres de l'Avent, Fête de l'Eau, etc.) et sur des équipements structurants (Médiathèque, Espace Grün, Abri-mémoire à Uffholtz, etc.) jusqu'alors non fédérés autour d'ambitions communes. Ainsi, des champs d'action communs à l'ensemble des partenaires ont été définis afin d'œuvrer pour la complémentarité des projets.

Ces actions participent autant à la réponse aux besoins de la population qu'au souci de contribuer à la notoriété et à l'attractivité du territoire et au rayonnement de ces infrastructures.

L'Espace Grün fait aujourd'hui partie des Scènes du Pays Thur-Doller ; la médiathèque fonctionne en réseau avec celle du Pays de Thann ; l'Abri Mémoire à Uffholtz sera opérationnel en 2009 et relayera le public vers les sites du HWK.

L'évaluation dont le contrat thématique culture 2005-2007 a fait l'objet en 2007 a permis de mettre à jour les fondations sur lesquelles sera basé le présent Contrat Thématique Culture 2008-2010. Elle souligne notamment que « si le projet de territoire peut être perçu, dans un premier temps, comme le regroupement d'actions déjà engagées, sa formalisation a créé des rencontres elles-mêmes génératrices de nouveaux projets ou de la pérennisation des actions engagées » afin que l'élan culturel ne retombe pas. Pour les évaluateurs, la naissance de coopérations diverses entre acteurs culturels et forces vives du territoire durant ce premier contrat est la preuve que les actions mises en œuvre jusqu'ici doivent poursuivre ce double objectif de structuration du territoire et d'élargissement des publics.

Afin de permettre à la dynamique culturelle engagée sur le bassin de vie de se poursuivre, la Communauté de communes de Cernay et Environs et ses partenaires souhaitent s'engager dans un nouveau contrat pour les années 2009 à 2011.

Le projet culturel de territoire 2009-2011

L'ambition est de définir des objectifs communs à l'ensemble des partenaires culturels pour favoriser le développement des actions existantes, la génération de nouveaux projets et le maillage culturel du territoire pour une réelle cohésion entre tous les acteurs.

Sur cette base, 6 axes prioritaires d'action culturelle ont été définis.

1. renforcer la présence artistique, le soutien et la diffusion du travail des artistes, l'incitation à la création et le développement de résidences d'artistes

L'ambition est de faire du territoire un espace de production artistique et culturelle, de pérenniser et qualifier les actions existantes et de favoriser l'émergence de projets. Cette création artistique prendra, comme source d'inspiration ou comme espace de travail, le territoire de la CCCE en tant qu'espace culturel mais aussi lieu de vie, d'activités et d'histoire. L'Objectif pour 2011 est de dynamiser et de diversifier la création artistique et son maillage du territoire. La présence artistique devra participer à l'enrichissement de la vie culturelle locale et proposer aussi un temps d'échanges et d'ouverture permettant la rencontre des habitants avec une œuvre en émergence. Elle ne devra pas être élitiste mais accessible au plus grand nombre.

2. structurer et valoriser la culture sur le territoire, pour privilégier la lisibilité de la permanence artistique sur l'espace communautaire

L'Espace Grün, la médiathèque, la Fête de l'Eau et les Fenêtres de l'Avent sont, chacun pris indépendamment, clairement identifiés mais le sont plus difficilement en tant qu'éléments du maillage culturel du territoire. Les sites du Vieil-Armand, de l'Abri-mémoire de Uffholtz, des anciennes mines de Steinbach souffrent quant à eux d'un déficit de promotion et de communication. La stratégie culturelle du territoire doit contribuer à la construction d'un espace culturellement structuré, identifié comme tel. L'objectif est d'être clairement identifié par le plus grand nombre comme un territoire de création culturelle en 2011.

3. élargir l'offre culturelle à tous les publics à travers une véritable politique d'accessibilité fondée sur la sensibilisation des publics, l'incitation aux pratiques artistiques, l'éducation et l'éveil artistique

Il s'agira de réduire la distance qu'il existe parfois entre les publics et les formes d'expression culturelle et artistique actuelles de manière à les sensibiliser et les initier aux langages des arts par des actions pédagogiques ou d'éducation artistique. Les publics jeunes, dans les temps scolaires comme en dehors des temps scolaires constitueront le public ciblé prioritairement. Ce public pourra être sensibilisé par des formes d'expression actuelles (musique, slam, graf art, bande dessinée, etc.), des thématiques en phase avec leur univers (monde fantasy, manga, etc.) ou des disciplines scolaires (l'accueil d'artistes germanophones pourrait donner lieu à des interventions dans les classes bilingues du secteur).

On cherchera aussi à sensibiliser les populations éloignées et exclues des pratiques culturelles notamment en privilégiant un travail "décentralisé" et la rencontre entre le public et les artistes accueillis durant la saison ou en résidence. L'objectif pour 2011 est de travailler sur une véritable coopération sur le long terme, entre les structures artistiques et les établissements, au delà d'interventions ponctuelles.

Une attention particulière sera portée à l'appropriation des démarches culturelles par la population locale notamment via sa participation en tant que spectateur ou en tant que bénévole au sein des associations culturelles ou via l'accueil des artistes ou des œuvres chez l'habitant (comme cela est fait à la FEW et aux 24 Fenêtres de l'avent).

4. renforcer la qualité de l'offre culturelle

Le développement des activités des acteurs culturels s'est accompagné de l'augmentation du niveau de qualification des bénévoles, des salariés et des vacataires, avec parfois une spécialisation des postes de travail.

Les besoins en formations spécifiques sont donc accrus. Parallèlement les structures culturelles s'engagent dans une dynamique d'amélioration constante de l'accueil, des services, de la médiation, de la création, etc. L'objectif est de les accompagner dans cette évolution, via des formations et une meilleure connaissance des publics.

5. développer une approche patrimoniale, scientifique, conservatoire, artistique et pédagogique de la Grande Guerre dans le massif du Hartmannswillerkopf, en Alsace et dans les Vosges

L'objectif est de participer à l'enrichissement et à la diffusion de la thématique « Histoire, Mémoire, Citoyenneté et éducation à la Paix », en lien avec l'actualité. Le patrimoine de la Grande Guerre devra susciter des prises de conscience pour une lecture et une compréhension du présent (Comprendre un conflit, rechercher les causes, analyser les réactions et leurs conséquences). Les activités de l'Abri-mémoire viseront donc à entretenir une mémoire vivante, à proposer des rencontres entre les différentes cultures, à établir des réseaux avec des structures de mission complémentaire.

L'Abri Mémoire à Uffholtz sera un équipement polyvalent, à la fois centre de ressources thématique et lieu de pratiques artistiques et culturelles autour du champ de bataille du Hartmannswillerkopf et du patrimoine de mémoire.

6. valoriser, promouvoir et animer le patrimoine minier du Silberthal à Steinbach à travers ses dimensions pédagogiques, culturelles et scientifiques

Avec près de 200 ouvrages miniers inventoriés et répartis sur une surface de moins de 3 km², exploités entre le XIIIe et le début du XXe siècle, le vallon de Steinbach constitue un des rares secteurs du Massif Vosgien où eut lieu conjointement, une exploitation significative des minerais de fer et de plomb argentifère. Or ce lieu reste largement méconnu. L'objectif est d'être identifié comme un site d'intérêt patrimonial indéniable, d'offrir de bonnes conditions d'accueil et de proposer une approche originale aux visiteurs.

Une approche thématique pluridisciplinaire (géologie, minéralogie, histoire, histoire locale, histoire des techniques, technologie, sciences physiques, mathématiques, Allemand, littérature, etc.) et transversale sera privilégiée. Ces actions seront développées en lien avec la construction du bâtiment d'accueil et de l'aménagement de la place du Silberthal dont l'achèvement est prévu fin 2009.

Chaque axe prioritaire d'action culturelle est décliné sous forme d'objectifs opérationnels.

1. renforcer la présence artistique, le soutien et la diffusion du travail des artistes, l'incitation à la création et le développement de résidences d'artistes

a) développer et améliorer l'accueil d'artistes en résidence

Les lieux de travail et de commodités (accueil, hébergement, atelier, etc.) seront recensés. L'objectif est de favoriser l'utilisation optimale des ressources du territoire et permettre ainsi une résidence d'artiste sinon permanente, au moins régulière sur le territoire.

b) accompagner au moins une résidence ou une création par an

Les artistes seront hébergés à l'Abri-mémoire et y travailleront prioritairement sur des thèmes en rapport avec la guerre, le travail de mémoire et la citoyenneté. Ils recontextualiseront ce travail de mémoire à travers un discours artistique contemporain. Leurs productions seront exposées dans les travées de l'ancien Abri de guerre et feront l'objet d'échanges avec le public. La Communauté de communes de Cernay et Environs lancera annuellement un appel à projet pour sélectionner, avec l'aide d'un comité, les artistes qui seront soutenus. Elle pourra bénéficier à ce titre de la participation du PNRBV qui anime en complémentarité l'appel à projet « suivez l'artiste ».

c) dynamiser le projet culturel de l'Espace Grün dans sa dimension "soutien à la création"

La Communauté de communes soutiendra l'accueil d'artistes ou de compagnies en résidences dans le cadre desquelles un soutien technique (lieux de répétitions), logistique (relations presse et diffuseurs, hébergement d'artistes) et financier (coproduction) sera apporté par l'Espace Grün.

d) dynamiser le parcours d'art contemporain de la Fête de l'Eau

L'association a pour objectif de soutenir la création contemporaine et de développer des actions renforçant la sensibilisation, l'éducation artistique et la confrontation du public à la création contemporaine. La Communauté de communes de Cernay et Environs soutiendra cette initiative pour que son concept fondateur soit préservé (diversité dans les médias artistiques employés et accessibilité pour le grand public).

e) accompagner le projet du Foyer Saint Erasme d'Uffholtz pour le Festival des 24 Fenêtres de l'Avent

Cet espace de création et/ou de diffusion des compagnies amateur et professionnelles propose des spectacles de courte durée autour des arts de la rue pendant la période de l'Avent, des espaces de rencontres entre le grand public et les artistes professionnels, des répétitions publiques par les compagnies professionnelles participantes, etc. La communauté de communes soutiendra l'association pour que l'originalité, la force et le concept fondateur des 24 Fenêtres de l'Avent soient préservés (notamment, hébergement des spectacles chez l'habitant, inscription territoriale forte dans le village d'Uffholtz, proximité avec le public, complémentarité et équilibre entre les artistes amateurs et les professionnels).

2. structurer et valoriser la culture sur le territoire, pour privilégier la lisibilité de la permanence artistique sur l'espace communautaire

a) positionner la communauté de communes dans le paysage culturel local en coordinateur de l'action culturelle sur le territoire

La CCCE n'est pas seulement gestionnaire d'équipements ou partenaire financier. Elle cherche à travers les actions qu'elle mène directement ou à travers des conventions pluriannuelles d'objectifs avec les acteurs culturels, à atteindre les objectifs définis dans ce contrat. Elle aura également pour missions d'initier, d'impulser et de soutenir des actions. Elle engagera une évaluation annuelle de ce contrat pour redéfinir et réorienter éventuellement les actions prévues.

b) mettre en réseau

Un travail de mise en réseau, d'amélioration de la circulation de l'information (avant, pendant et après les manifestations culturelles) et de mutualisation des moyens des opérateurs culturels sera mis en place. Le groupe « culture » constitué par les acteurs culturels locaux et les personnes intéressées pourra également solliciter un appui extérieur et être élargi selon les besoins.

c) communiquer pour rendre cette activité ouverte, lisible et concertée en direction des acteurs culturels locaux, des bassins de vie voisins, de l'Alsace et de l'étranger

La communication pourrait être réalisée en suivant plusieurs axes :

- s'appuyer sur les associations et les établissements scolaires du territoire qui, au-delà des initiatives qui leur sont propres, constituent autant de relais possibles pour la production et la diffusion culturelles,
- utiliser les canaux de communication du tourisme et intégrer des produits touristiques,
- intégrer des dispositifs de plus grande échelle, des réseaux existants, etc.

- créer du lien avec d'autres territoires.

3. élargir l'offre culturelle à tous les publics à travers une véritable politique d'accessibilité fondée sur la sensibilisation des publics, l'incitation aux pratiques artistiques, l'éducation et l'éveil artistique

a) Diversifier les modes d'accès à la culture

Les lieux d'échanges et d'initiation au langage des arts continueront à être soutenus et accompagnés. Des liens privilégiés seront établis entre les publics et les acteurs culturels à travers des moments et/ou des lieux clairement identifiés, récurrents ou réguliers, faciles d'accès et conviviaux.

Des actions de sensibilisation et des ateliers d'expressions artistiques seront mis en place. Ils seront accessibles à tous les publics (scolaires, périscolaires, personnes âgées, personnes défavorisées, personnes handicapées, etc.) et favoriseront la mixité des publics (intergénérationnel, personnes handicapées et non handicapées, etc.)

Des actions de sensibilisation, de médiation et des ateliers d'art seront menés par des artistes avec des classes, des Centres de loisirs sans hébergement, des maisons de retraites, des foyers de jeunes, des structures d'accueil de personnes handicapées, des relais d'assistantes maternelles, etc.

Ces actions seront notamment menées par la Communauté de communes de Cernay et Environs, dans le cadre de ses actions de sensibilisation et de médiation tout au long de l'année et par les médiateurs bénévoles et les artistes dans le cadre des actions en lien avec la FEW et les 24 Fenêtres de l'avenant.

b) Mettre en place une médiation culturelle professionnelle

De fait, la réflexion sur l'emploi constitue un réel enjeu pour rendre accessible l'offre culturelle au plus grand nombre. Il pourrait donc être intéressant de se donner les moyens d'une médiation culturelle pour les projets ponctuels du contrat culture. Pour atteindre l'objectif d'élargissement aux publics et de démocratisation de l'accès à la culture et pour pallier les pics d'activités rencontrés par les associations, des vacations de médiateurs seront soutenues pour les associations sans salarié à plein temps (Fête de l'Eau, Fenêtre de l'avenant).

c) Soutenir la Médiathèque dans ses actions de sensibilisation à l'art

La médiathèque organise des actions de médiation et de sensibilisation à l'art, suivant cinq axes d'intervention : arts vivants et arts plastiques, musique, image (fixe et mobile), culture scientifique et littérature. Elle mène ces actions en lien avec l'ensemble des associations partenaires de la mise en culture du territoire (Espace Grün, Fête de l'Eau, Fenêtres de l'avenant, etc.).

d) Soutenir le projet culturel de l'Espace Grün dans sa dimension « sensibilisation »

Ces actions visent la rencontre entre le public (amateurs, scolaires) et les artistes accueillis durant la saison ou en résidence. Elles seront développées sous diverses formes : répétitions publiques, stages, rencontres avec un metteur en scène, un comédien, valorisation des pratiques amateurs notamment en entreprise, ateliers théâtre, troupes en résidence, etc.

4. renforcer la qualité de l'offre culturelle

a) inciter et développer la formation des bénévoles des associations

L'état des besoins en formation des associations sera réalisé avec l'Agence culturelle d'Alsace. Ensuite un programme de formation spécifique sera établi. Ces formations accueilleront les bénévoles d'associations différentes, contribuant ainsi à faire se connaître les acteurs culturels du territoire, à développer un vocabulaire partagé et à favoriser les projets communs, tout en gardant les spécificités de chaque association. Les bénévoles seront aussi encouragés à assister aux formations existantes dont celle organisée annuellement par le PNRBV intitulée « monter un projet culturel, comment faire ? », celles portées par le Pays Thur Doller, l'OGACA ou l'Agence culturelle d'Alsace.

b) Lancer une enquête sur les publics et les pratiques culturelles

Cette enquête portera sur les publics et les pratiques culturelles des spectateurs et des participants aux actions culturelles du territoire (identification des typologies de publics, de leur origine, de leurs besoins, etc.). Ce référentiel pourra être en partie commun à tous les acteurs en présence pour faciliter l'exploitation des données à plus grande échelle.

5. développer une approche patrimoniale, scientifique, conservatoire, artistique et pédagogique de la Grande Guerre dans le massif du Hartmannswillerkopf, en Alsace et dans les Vosges

a) animer l'Abri mémoire à Uffholtz

Après sa restructuration et dès son ouverture prévue fin 2009, l'Abri-mémoire pourra devenir un site d'animation, relais de la mémoire vivante de la Grande Guerre. Il sera l'occasion de développer des actions ambitieuses et, le cas échéant, à caractère transfrontalier sur les thématiques de guerre et paix.

Ce travail se fera en lien avec le musée historique de Cernay et les autres sites de mémoire des Vosges et du Grand Est.

Le recrutement de personnel chargé de la gestion du fond documentaire, de sa mise en valeur, de l'organisation d'expositions, de conférences, etc., de l'accueil et de la sensibilisation des publics, de l'actualisation du site internet, des liens avec les partenaires sera indispensable pour faire vivre cet élément structurant du territoire.

b) Poursuivre le catalogage du fonds documentaire et les acquisitions

Le fonds existant continuera à être catalogué pour faciliter le travail des chercheurs, des sociétés savantes ou des particuliers s'intéressant à la période. Certains documents fragiles nécessitent des précautions de conservation et de manipulation, du matériel de conservation sera acheté.

Une politique d'acquisition sera formalisée. Les nouvelles acquisitions seront orientées sur les thématiques « guerre de montagne 14-18 », « production artistique influencée par la guerre 14-18 » et la dimension pédagogique autour du concept de citoyenneté et de paix notamment à l'attention des scolaires pour faciliter l'interface savoir / public. Le don d'objets, de témoignages, le travail de recueil de la mémoire seront aussi encouragés.

c) accueillir et organiser des actions à destination du grand public

L'Abri-mémoire pourra accueillir des expositions, conférences ou rencontres sur la Première Guerre mondiale, le patrimoine militaire, les conflits contemporains, la citoyenneté et la paix destinées à des spécialistes ou à des non spécialistes. Les expositions pourraient être accompagnées de table ronde invitant journalistes, artistes et historiens. Seront privilégiées, les recherches historiques récentes et une approche contemporaine et transversale des conflits en tant que phénomène polymorphe.

Un café librairie, lieu social plutôt que commercial, permettra des échanges intergénérationnels et une animation locale en lien avec le thème de la guerre et de la paix.

d) accueillir des classes

L'animation de ces classes se ferait sur la base des fiches pédagogiques acquises ou conçues par l'Abri-mémoire. Ce premier travail sera mené conjointement avec l'Education nationale et les établissements scolaires locaux.

L'accueil d'une classe se déroulerait sur deux lieux : à l'Abri et au HWK à la découverte des vestiges pour une sensibilisation in situ. Marcher sur les pas de ces hommes est une expérience en trois temps : celui du ressentir puis celui de la connaissance pour mieux permettre celui de la réflexion.

e) Accueillir des artistes pour recontextualiser le travail de mémoire à travers un discours artistique

Les artistes seraient hébergés à l'Abri-mémoire et y travailleraient sur des thèmes en rapport avec la guerre, le travail de mémoire et la citoyenneté. Leurs productions seraient exposées dans les travées de l'ancien abri de guerre - espace dédié aux expositions. (Cf. action 1b)

f) Organiser des chantiers de jeunes (notamment franco-allemands)

g) Enrichir et animer le site Internet www.abri-memoire.org.

Ce site dédié à la Grande Guerre en Alsace et dans les Vosges sera enrichi (mise en ligne des ressources, des conférences, etc.) et animé (gestion des messages postés, annonce des événements en lien avec la thématique, etc.).

h) Créer et animer des groupes de travail

Un comité scientifique sera constitué pour garantir la validité scientifique et historique des acquisitions, des expositions et conférences accueillies à l'Abri-mémoire, des témoignages sur le site Internet, des projets de recherche, de la politique d'acquisition et des chantiers de restauration. Un comité de pilotage sera créé pour faire du lien entre les partenaires des différentes échelles d'intervention et le comité scientifique et tenir informé l'ensemble des partenaires de la vie et la gestion de l'Abri mémoire.

i) Créer un outil multimédia de découverte du champ de bataille du HWK

Afin d'attirer un public jeune, de préserver l'esprit des lieux et de mettre également en valeur les productions audio-visuelles locales (pièces de théâtre, conférences, films, etc.), un outil multimédia sera créé.

6. valoriser, promouvoir et animer le patrimoine minier du Silberthal à Steinbach à travers ses dimensions pédagogiques, culturelles et scientifiques

a) organiser des journées du patrimoine

Le Silberthal pourra accueillir de manière régulière des expositions, des conférences ou des rencontres sur le patrimoine minier. Les outils et supports pédagogiques déjà créés seront exploités lors de ces animations à destination des scolaires ou du grand public.

b) intervenir lors de CLSH thématiques

Des sorties pédagogiques encadrées seront proposées aux centres de loisirs sans hébergement de la Communauté de communes de Cernay et Environs, aux centres de vacances organisés par des structures d'éducation populaire.

c) Organiser des chantiers de jeunes ou des chantiers internationaux

Ces chantiers seront organisés en partenariat avec les archéologues, autour de la restauration du patrimoine minier. Du lien sera fait avec le pôle interdépartemental d'archéologie qui pourrait mettre à disposition du personnel pour encadrer ces chantiers.

d) Réaliser des visites guidées des mines

Des guides touristiques continueront à proposer des visites guidées estivales, en appui aux bénévoles qui les assurent également le reste de l'année. Ils s'appuieront également sur les sentiers d'interprétation miniers qui seront entretenus voire développés.

e) Organiser et pérenniser l'accueil du public

Il devient nécessaire de travailler sur l'organisation des visites car les bénévoles qui s'en chargent n'ont plus la disponibilité pour répondre à la demande croissante. Une réflexion devra être lancée. Elle étudiera notamment les liens qui pourraient être faits avec les structures d'éducation à l'environnement et les sites géologiques proches et le réseau des sites patrimoniaux animé et coordonné par le Parc naturel régional des Ballons des Vosges.

Calendrier

Calendrier général

L'année 1 (2009), sur la base des actions déjà entreprises, aura pour objectif de structurer davantage l'action culturelle à travers les événements déjà en place et de faire travailler les différents acteurs culturels en synergie, par rapport aux objectifs définis dans le projet culturel.

L'année 2 (2010) verra les bâtiments d'accueil du Silberthal et l'Abri-mémoire achevés. Elle permettra d'innover, d'expérimenter de nouvelles actions notamment transfrontalières, d'accueillir de nouveaux projets, de nouveaux publics (séjours scolaires, artistes et publics étrangers, etc.).

L'année 3 (2011) verra la consolidation de ce qui a été entrepris en années 1 et 2 et l'évaluation du présent projet culturel.

Calendrier par action

Réf. de l'action	Nom de l'action	2009	2010	2011
<i>1. renforcer la présence artistique, le soutien et la diffusion du travail des artistes, l'incitation à la création et le développement de résidences d'artistes</i>				
1a	développer et améliorer l'accueil d'artistes en résidence		X	
1b	accompagner au moins une résidence ou une création par an	X	X	X
1c	dynamiser le projet culturel de l'Espace Grün dans sa dimension soutien à la création	X	X	X
1d	dynamiser le parcours d'art contemporain de la Fête de l'Eau	X	X	X
1e	accompagner le projet du Foyer Saint Erasme d'Uffholtz pour le Festival des 24 Fenêtres de l'Avent	X	X	X
<i>2. structurer et valoriser la culture sur le territoire, pour privilégier la lisibilité de la permanence artistique sur l'espace communautaire</i>				
2a	positionner la communauté de communes dans le paysage culturel local en coordinateur de l'action culturelle sur le territoire	X	X	X
2b	mettre en réseau	X	X	X
2c	communiquer pour rendre cette activité ouverte, lisible et concertée en direction des acteurs culturels locaux, des bassins de vie voisins, de l'Alsace et de l'étranger		X	X
<i>3. élargir l'offre culturelle à tous les publics à travers une véritable politique d'accessibilité fondée sur la sensibilisation des publics, l'incitation aux pratiques artistiques, l'éducation et l'éveil artistique</i>				
3a	diversifier les modes d'accès à la culture	X	X	X
3b	mettre en place une médiation culturelle	X	X	X
3c	soutenir la Médiathèque dans ses actions de sensibilisation à l'art	X	X	X
3d	soutenir le projet culturel de l'Espace Grün dans sa dimension sensibilisation	X	X	X
<i>4. renforcer la qualité de l'offre culturelle</i>				
4a	inciter et développer la formation des bénévoles des associations		X	X
4b	Lancer une enquête sur les publics et les pratiques culturelles	X	X	X
<i>5. développer une approche patrimoniale, scientifique, conservatoire, artistique et pédagogique de la Grande Guerre dans le massif du Hartmannswillerkopf, en Alsace et dans les Vosges</i>				
5a	animer l'Abri mémoire à Uffholtz	X	X	X
5b	Poursuivre le catalogage du fonds documentaire et des acquisitions	X	X	X
5c	accueillir et organiser des actions à destination du grand public	X	X	X
5d	accueillir des classes		X	X
5e	Accueillir des artistes pour recontextualiser le travail de mémoire à travers un discours artistique (cf. 1b)	X	X	X
5f	Organiser des chantiers de jeunes (notamment franco-allemands)		X	X
5g	Enrichir et animer le site Internet www.abri-mémoire.org ,	X	X	X
5h	Créer et animer des groupes de travail	X	X	X
5i	Créer un outil multimédia de découverte du champ de bataille du HWK		X	X
<i>6. valoriser, promouvoir et animer le patrimoine minier du Silberthal à Steinbach à travers ses dimensions pédagogiques, culturelles et scientifiques</i>				
6a	organiser des journées du patrimoine	X	X	X
6b	intervenir lors de CLSH thématiques		X	X
6c	Organiser des chantiers de jeunes ou des chantiers internationaux		X	X
6d	Réaliser des visites guidées des mines	X	X	X
6e	Organiser et pérenniser l'accueil du public		X	X

Actions

1a- développer et améliorer l'accueil d'artistes en résidence		
structure porteuse : Communauté de communes de Cernay et Environs	année de réalisation	2010
Objectif et descriptif de l'action : L'objectif est de favoriser l'utilisation optimale des ressources du territoire et permettre ainsi une résidence d'artiste sinon permanente, au moins régulière sur le territoire. Les lieux d'accueil, de travail et de commodités (accueil, hébergement, atelier, lieu de stockage, etc.) pour les artistes en résidence seront recensés.		
Moyens mis en œuvre : recrutement d'un stagiaire qui contactera toutes les structures artistiques pour faire un état des lieux avec elles et les entreprises ou collectivités qui pourraient avoir des locaux à mettre à disposition ou à proposer à des conditions avantageuses (notamment à certaines périodes de l'année).		
bénéficiaires / public cible artistes et organisateurs de manifestations artistiques		
Indicateurs de mesure/d'évaluation nombre et diversité des lieux recensés et nombre de nouveaux lieux		
Echéancier prévisionnel : rendu pour fin 2010		

1b- accompagner au moins une résidence ou une création par an		
structure porteuse : Communauté de communes de Cernay et Environs	année de réalisation	2009, 2010 et 2011
<p>Objectif et descriptif de l'action : L'objectif est d'héberger des artistes à l'Abri-mémoire pour qu'ils y travaillent prioritairement sur des thèmes en rapport avec la guerre, le travail de mémoire et la citoyenneté. Ils recontextualiseront ce travail de mémoire à travers un discours artistique contemporain. Leurs productions seront exposées dans les travées de l'ancien Abri de guerre et feront l'objet d'échanges avec le public. Mais, en 2009, en attendant la finalisation du logement destiné aux artistes dans l'Abri-Mémoire, la Communauté de communes de Cernay et Environs accueillera sur son territoire des œuvres existantes. Puis, dès 2010, la Communauté de communes de Cernay et Environs lancera annuellement un appel à projet pour sélectionner, avec l'aide d'un comité, les artistes qui seront soutenus et accueillis en résidence à l'Abri-Mémoire. Cette action recoupe l'action 5e « Accueillir des artistes pour recontextualiser le travail de mémoire à travers un discours artistique »</p>		
<p>Moyens mis en œuvre : Constitution d'un comité de sélection Promotion via l'appel à projet qui sera largement diffusé en France et en Allemagne.</p>		
<p>bénéficiaires / public cible artistes, public local ou non</p>		
<p>Indicateurs de mesure/d'évaluation nombre de réponse à l'appel à projet, qualité des œuvres produites et de la sensibilisation de la population face à cette œuvre en devenir</p>		
<p>Echéancier prévisionnel : 2009 : exposition d'œuvres existantes, montage du cahier des charges et du comité de sélection, lancement de l'appel à projet 2010 2010 : résidence(s) et création(s) avec des regards croisés entre Français et Allemands 2011 : résidence(s) et création(s) autour d'œuvres destinées à la jeunesse</p>		

1c- dynamiser le projet culturel de l'Espace Grün dans sa dimension soutien à la création		
structure porteuse : Espace Grün	année de réalisation	2009, 2010 et 2011
Objectif et descriptif de l'action : L'objectif est l'accueil d'artistes ou de compagnies en résidences dans le cadre desquelles un soutien technique (lieux de répétitions), logistique (relations presse et diffuseurs, hébergement d'artistes) et financier (coproduction) sera apporté par l'Espace Grün. Cf. projet culturel de l'espace Grün		
Moyens mis en œuvre : Cf. projet culturel de l'espace Grün		
bénéficiaires / public cible Cf. projet culturel de l'espace Grün		
Indicateurs de mesure/d'évaluation Cf. projet culturel de l'espace Grün		
Echéancier prévisionnel : Cf. projet culturel de l'espace Grün		

1d- dynamiser le parcours d'art contemporain de la Fête de l'Eau		
structure porteuse : association de la Fête de l'eau de Wattwiller	année de réalisation	2009, 2010 et 2011
Objectif et descriptif de l'action : Parcours d'art contemporain dans le village de Wattwiller, avec expositions complémentaires dans la Communauté de Communes, sur le thème de l'eau, symbolique du village. Travail de création artistique sur le thème spécifique choisi chaque année Mise en place de projets pédagogiques avec des classes du 1er degré et du second degré Rencontre du public avec les artistes. Au moins une résidence de plasticien chaque année. Accueil de groupes guidés sur demande (associations, entreprises) Accueil des scolaires avec visites guidées et ateliers de pratiques artistiques autour des œuvres. En 2009, la thématique sera « à toute vapeur ».		
Moyens mis en œuvre : résidences de créations, expositions dans des lieux partenaires, créations in situ, présentation d'œuvres existantes, interventions pédagogiques toutes les actions sont rassemblées et exposées lors du parcours-exposition à Wattwiller		
bénéficiaires / public cible membres de l'association, population locale et régionale, scolaires, CLSH de la Communauté de commune, Institut St André, Centre Social Agora, groupes d'adultes (entreprises, associations, ATD Quart Monde,...), publics de l'Espace Grün et de la Médiathèque pour les expositions.		
Indicateurs de mesure/d'évaluation nombre de visiteurs, nombre de classes, de bénévoles et leur fidélité à la manifestation, nombre de participants aux visites guidées, nombre de médiateurs.		
Echéancier prévisionnel : interventions pédagogiques entre janvier et juin, résidences d'artistes au printemps, installations des œuvres début juin sur une semaine, exposition pendant 10 jours. Deux expositions à l'Espace Grün (Avril à mi-mai, et mi-mai à fin juin), une exposition à la Médiathèque (mi-mai à mi-juin)		

1e- accompagner le projet du Foyer Saint Erasme d'Uffholtz pour le Festival des 24 Fenêtres de l'Avent		
structure porteuse : Association Foyer Saint Erasme - Uffholtz	année de réalisation	2009, 2010 et 2011
<p>Objectif et descriptif de l'action : Le Festival "les fenêtres de l'aveint" offre du 1er au 24 décembre à Uffholtz des spectacles de courte durée, gratuits, autour des arts de la rue pendant la période de l'Avent. Cette manifestation constitue un espace de création et/ou de diffusion pour des compagnies amateur et professionnelles; à travers la diversité -et la gratuité- des spectacles. Un espace et un temps privilégié de rencontres entre le grand public et les artistes, professionnels et amateurs ont été créés. L'originalité, la force et le concept fondateur du festival "les fenêtres de l'aveint" seront préservés (notamment, hébergement d'une partie des spectacles chez l'habitant, inscription territoriale forte dans le village d'Uffholtz, proximité avec le public, complémentarité et équilibre entre les artistes amateurs et les professionnels, entre la création et la diffusion). En 2009, le projet sera articulé sur le thème de l'air, la pratique artistique mise en vedette (qui déterminera les actions de sensibilisation et ateliers en milieu scolaire) sera "musique et chant". Cf. projet artistique du Festival en 2009-2010-2011 en annexe 2</p>		
<p>Moyens mis en œuvre : Moyens humains: Un collectif de bénévoles de 60 personnes, structuré par un organigramme des tâches et des échanciers précis. Une personne mise à disposition à temps partiel par la Fédération des Foyers Club 68 pour un accompagnement méthodologique du projet. Deux artistes vacataires pour accompagner le travail des ateliers scolaires et pour accompagner la direction artistique sur le projet "musique et chant".</p>		
<p>bénéficiaires / public cible L'objectif est clairement l'accès à la culture pour tous et vise les habitants du territoire de la CCCE et des régions proches. L'attention est portée aux enfants et jeunes, que nous associons par une activité de création culturelle accompagnée, et aux publics empêchés (personnes âgées, handicapés) pour qui nous cherchons des formules adaptées à leur participation comme public et/ou acteur.</p>		
<p>Indicateurs de mesure/d'évaluation indicateurs quantitatifs (comptage du nombre de visiteurs, de classes, de bénévoles) enquête d'évaluation auprès des artistes nombre de bénévoles et leur fidélité à la manifestation</p>		
<p>Echéancier prévisionnel : 1er au 24 décembre de chaque année</p>		

2a- positionner la communauté de communes dans le paysage culturel local en coordinateur de l'action culturelle sur le territoire		
structure porteuse : Communauté de communes de Cernay et Environs	année de réalisation	2009, 2010 et 2011
Objectif et descriptif de l'action : La CCCE n'est pas seulement gestionnaire d'équipements ou partenaire financier. Elle cherche à travers les actions qu'elle mène directement ou à travers des conventions pluriannuelles d'objectifs avec les acteurs culturels, à atteindre les objectifs définis dans ce contrat. Elle aura également pour missions d'initier, d'impulser et de soutenir des actions. Elle engagera une évaluation annuelle de ce contrat pour redéfinir et réorienter éventuellement les actions prévues.		
Moyens mis en œuvre : réunions régulières et temps de travail du développeur territorial en charge de la culture à la CCCE		
bénéficiaires / public cible acteurs culturels locaux, départementaux et régionaux publics bénéficiaires des actions soutenues		
Indicateurs de mesure/d'évaluation résultats des évaluations		
Echéancier prévisionnel : en continu de 2009 à 2011		

2b- mettre en réseau		
structure porteuse : Communauté de communes de Cernay et Environs	année de réalisation	2009, 2010 et 2011
Objectif et descriptif de l'action : Un travail de mise en réseau, d'amélioration de la circulation de l'information (avant, pendant et après les manifestations culturelles) et de mutualisation des moyens des opérateurs culturels sera mis en place. Le groupe « culture » constitué par les acteurs culturels locaux et les personnes intéressées (IME Saint André, centre socioculturel Agora, etc.) pourra également solliciter un appui extérieur et être élargi selon les besoins.		
Moyens mis en œuvre : réunions régulières, échanges par courriels et temps de travail du développeur territorial en charge de la culture à la CCCE		
bénéficiaires / public cible acteurs culturels locaux, départementaux et régionaux publics bénéficiaires des actions soutenues		
Indicateurs de mesure/d'évaluation résultats des évaluations		
Echéancier prévisionnel : en continu de 2009 à 2011		

2c- communiquer pour rendre cette activité ouverte, lisible et concertée en direction des acteurs culturels locaux, des bassins de vie voisins, de l'Alsace et de l'étranger		
structure porteuse : Communauté de communes de Cernay et Environs	année de réalisation	2010 et 2011
<p>Objectif et descriptif de l'action : L'objectif est de rendre l'activité ouverte culturelle menée sur le territoire, lisible et concertée en direction des acteurs culturels locaux, des bassins de vie voisins, de l'Alsace et de l'étranger. La communication pourra être réalisée en suivant plusieurs axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - s'appuyer sur les associations et les établissements scolaires du territoire qui, au-delà des initiatives qui leur sont propres, constituent autant de relais possibles pour la production et la diffusion culturelles, - utiliser les canaux de communication du tourisme et intégrer des produits touristiques, - intégrer des dispositifs de plus grande échelle, des réseaux existants, etc. - créer du lien avec d'autres territoires. 		
<p>Moyens mis en œuvre : réunions régulières, communication sur divers supports et temps de travail du développeur territorial en charge de la culture à la CCCE</p>		
<p>bénéficiaires / public cible acteurs culturels locaux, départementaux et régionaux publics bénéficiaires des actions soutenues</p>		
<p>Indicateurs de mesure/d'évaluation lisibilité, notoriété du territoire comme espace culturel</p>		
<p>Echéancier prévisionnel : en continu de 2010 à 2011</p>		

3a- diversifier les modes d'accès à la culture		
structure porteuse : Communauté de communes de Cernay et Environs	année de réalisation	2009, 2010 et 2011
<p>Objectif et descriptif de l'action : Des actions de sensibilisation et des ateliers d'expressions artistiques seront mis en place. Ils seront accessibles à tous les publics (scolaires, périscolaires, personnes âgées, personnes défavorisées, personnes handicapées, jeunes enfants, etc.) et favoriseront la mixité des publics (intergénérationnel, personnes handicapées et non handicapées, etc.) Les lieux d'échanges et d'initiation au langage des arts continueront à être soutenus et accompagnés. Des liens privilégiés seront établis entre les publics et les acteurs culturels à travers des moments et/ou des lieux clairement identifiés, récurrents ou réguliers, faciles d'accès et conviviaux.</p>		
<p>Moyens mis en œuvre : Ces actions seront notamment menées par la Communauté de communes de Cernay et Environs et l'Espace Grün, dans le cadre de leurs actions de sensibilisation et de médiation tout au long de l'année et par les médiateurs bénévoles et les artistes dans le cadre des actions en lien avec la FEW et les 24 Fenêtres de l'avent.</p>		
<p>bénéficiaires / public cible classes, Centres de loisirs sans hébergement, maisons de retraites, foyers de jeunes, structures d'accueil de personnes handicapées, relais d'assistantes maternelles, grand public captif ou non, etc.</p>		
<p>Indicateurs de mesure/d'évaluation nombre et diversité des participants, résultats artistiques obtenus, évaluation auprès des encadrants des bénéficiaires</p>		
<p>Echéancier prévisionnel : 2009 : intervention du collectif La Lucarne à l'IME Saint André auprès de deux groupes d'adolescents (IMPro 1&2), d'un groupe d'adultes (FAG) et de retraités Objectifs : - faire découvrir l'art contemporain comme terrain d'expérimentation et d'expression à travers la découverte des œuvres et des média contemporains, - développer le lien entre les participants et le territoire en les associant à un événement de l'offre culturelle locale : la Fête de l'Eau à Wattwiller 2010 et 2011 : interventions à définir selon les besoins</p>		

3b- mettre en place une médiation culturelle professionnelle		
structure porteuse : Communauté de communes de Cernay et Environs	année de réalisation	2009, 2010 et 2011
Objectif et descriptif de l'action : L'objectif est l'élargissement de la culture à tous les publics et la démocratisation de l'accès à la culture. Pour pallier les pics d'activités rencontrés par les associations, une médiation culturelle professionnelle pour les projets limités dans le temps sera mise en place.		
Moyens mis en œuvre : vacations de médiateurs pour les associations sans salarié à plein temps (Fête de l'Eau, Fenêtre de l'avenant).		
bénéficiaires / public cible classes, Centres de loisirs sans hébergement, maisons de retraites, foyers de jeunes, structures d'accueil de personnes handicapées, grand public captif ou non, etc.		
Indicateurs de mesure/d'évaluation nombre et diversité des participants, évaluation auprès des encadrants des bénéficiaires		
Echéancier prévisionnel : 2009 : Un diagnostic sera réalisé auprès des associations pour identifier précisément leurs besoins, les qualifications recherchées, la période, le temps nécessaire, etc. Un ou des profil(s) de poste sera(ont) établi(s) et des vacations tests seront réalisées. 2010 : Le(s) médiateur(s) fera(ont) des vacations dans les différentes associations. 2011 : Le(s) médiateur(s) fera(ont) des vacations dans les différentes associations.		

3c- Soutenir la Médiathèque dans ses actions de sensibilisation à l'art		
structure porteuse : Médiathèque intercommunale de Cernay et environs	année de réalisation	2009, 2010 et 2011
<p>Objectif et descriptif de l'action : L'action culturelle de la médiathèque s'inscrit dans des missions de mise à disposition de connaissance et de documentation générale sur tous types de supports, traditionnels ou contemporains. On associe particulièrement aux médiathèques la promotion de la littérature, de la musique, du cinéma, mais les pratiques culturelles se nourrissent entre elles, s'enrichissent à se mêler et se croisent naturellement. Une pédagogie de l'image ne peut ignorer une approche des arts plastiques et de la création sous toutes ses formes : décors, chorégraphie, mise en scène, etc. Ainsi, portée par ces missions de base, la médiathèque s'ouvre, par des expositions, des rencontres, des petites formes de spectacle. Elle s'attache à développer des actions culturelles de qualité permettant au public d'accéder tant aux fonds documentaires proposés qu'à une vie culturelle en prise directe avec des expressions artistiques contemporaines, d'autres lieux de culture, de croiser les publics et surtout de les élargir, par des présentations ou des manifestations de formes diverses associant la qualité, la convivialité et la médiation pédagogique. Ses interventions de sensibilisation à l'art s'organisent autour de 5 axes : arts vivants et arts plastiques, musique, image (fixe et mobile), culture scientifique et littérature.</p>		
<p>Moyens mis en œuvre : programme d'action annuel avec expositions, rencontres, ateliers d'écriture, contes, conférences, mini concerts, lectures, ateliers, etc. La médiathèque décline ses actions sous différentes formes afin de toucher des publics différents et de varier les approches. Mais elle invite à des rendez-vous thématiques réguliers au cours de l'année : Décembre/janvier : illustrations dans l'album pour la jeunesse Mai/juin : art contemporain avec le Parcours d'art contemporain de la Fête de l'eau Juillet/Août : photographie Octobre /novembre : thématique ouverte à tous publics, avec volets publics scolaires Février / mars : idem cf. détails du programme de 2009 en annexe 1</p>		
<p>bénéficiaires / public cible publics de tout âge, de tout niveau, avec des actions particulièrement pour les publics scolaires.</p>		
<p>Indicateurs de mesure/d'évaluation nombre et diversité des participants</p>		
<p>Echéancier prévisionnel : 2009 et 2010 : programmation annuelle selon le modèle 2009. La médiathèque inaugurera au début de l'année 2011 l'espace audiovisuel. Cette ouverture donnera lieu à un ensemble de manifestations notamment littéraires et musicales non prévisibles à l'heure actuelle.</p>		

3d- dynamiser le projet culturel de l'Espace Grün dans sa dimension soutien à la création		
structure porteuse : Espace Grün	année de réalisation	2009, 2010 et 2011
Objectif et descriptif de l'action : Ces actions visent la rencontre entre le public (amateurs, scolaires) et les artistes accueillis durant la saison ou en résidence. Elles seront développées sous diverses formes : répétitions publiques, stages, rencontres avec un metteur en scène, un comédien, valorisation des pratiques amateurs notamment en entreprise, ateliers théâtre, troupes en résidence, etc. Cf. projet culturel de l'espace Grün		
Moyens mis en œuvre : Cf. projet culturel de l'espace Grün		
bénéficiaires / public cible Cf. projet culturel de l'espace Grün		
Indicateurs de mesure/d'évaluation Cf. projet culturel de l'espace Grün		
Echéancier prévisionnel : Cf. projet culturel de l'espace Grün		

4a- Inciter et développer la formation des bénévoles des associations		
structure porteuse : Communauté de communes de Cernay et Environs	année de réalisation	2010 et 2011
Objectif et descriptif de l'action : Ces formations accueilleront les bénévoles d'associations différentes, contribuant ainsi à faire se connaître les acteurs culturels du territoire, à développer un vocabulaire partagé et à favoriser les projets communs, tout en gardant les spécificités de chaque association.		
Moyens mis en œuvre : L'état des besoins en formation des associations sera réalisé avec l'Agence culturelle d'Alsace. Ensuite un programme de formation spécifique sera établi. Les bénévoles seront aussi encouragés à assister aux formations existantes dont celle organisée annuellement par le PNRBV intitulée « monter un projet culturel, comment faire ? », celles portées par le Pays Thur Doller, l'OGACA ou l'Agence culturelle d'Alsace.		
bénéficiaires / public cible bénévoles, salariés des structures culturelles ou des structures relais vers le public		
Indicateurs de mesure/d'évaluation nombre et diversité des participants		
Echéancier prévisionnel : 2010 : diagnostic des besoins et formation(s) sur le(s) thème(s) jugés pertinents 2011 : formation(s) sur le(s) thème(s) jugés pertinents		

4b- Lancer une enquête sur les publics et les pratiques culturelles		
structure porteuse : Communauté de communes de Cernay et Environs	année de réalisation	2009, 2010 et 2011
Objectif et descriptif de l'action : Cette enquête portera sur les publics et les pratiques culturelles des spectateurs et des participants aux actions culturelles du territoire (identification des typologies de publics, de leur origine, de leurs besoins, etc.). Ce référentiel pourra être en partie commun à tous les acteurs en présence pour faciliter l'exploitation des données à plus grande échelle.		
Moyens mis en œuvre : création d'un questionnaire, diffusion auprès des publics, collecte et traitement des données, diffusion des résultats auprès des acteurs culturels du territoire et adaptation éventuelle des activités proposées		
bénéficiaires / public cible acteurs culturels du territoire public bénéficiaire des activités culturelles		
Indicateurs de mesure/d'évaluation nombre de questionnaires remplis et résultats obtenus		
Echéancier prévisionnel : 2009 : réalisation d'une première version du questionnaire et de la méthodologie d'enquête validés par tous 2010 et 2011 : réalisation de l'enquête sur des échantillons et correction du questionnaire et de la méthodologie si nécessaire puis généralisation du procédé à tous les acteurs culturels du territoire.		

5a- Animer l'Abri-mémoire à Uffholtz		
structure porteuse : Communauté de communes de Cernay et Environs	année de réalisation	2009, 2010 et 2011
Objectif et descriptif de l'action : Après sa restructuration et dès son ouverture prévue fin 2009, l'Abri-mémoire pourra devenir un site d'animation, relais de la mémoire vivante de la Grande Guerre. Il sera l'occasion de développer des actions ambitieuses et, le cas échéant, à caractère transfrontalier sur les thématiques de guerre et paix. Ce travail se fera en lien avec le musée historique de Cernay et les autres sites de mémoire des Vosges et du Grand Est.		
Moyens mis en œuvre : Le recrutement de personnel chargé de la gestion du fond documentaire, de sa mise en valeur, de l'organisation d'expositions, de conférences, etc., de l'accueil et de la sensibilisation des publics, de l'actualisation du site internet, des liens avec les partenaires sera indispensable pour faire vivre cet élément structurant du territoire.		
bénéficiaires / public cible tout public intéressé par la thématique (public local, régional, national ou étranger), notamment les scolaires et les groupes d'adultes		
Indicateurs de mesure/d'évaluation fréquentation du lieu		
Echéancier prévisionnel : 2009 : Réalisation du premier profil de poste et ouverture de celui-ci 2010 : montage des premières animations permanentes 2011 : poursuite et développement des animations		

5b- Poursuivre le catalogage du fonds documentaire et les acquisitions		
structure porteuse : Communauté de communes de Cernay et Environs	année de réalisation	2009, 2010 et 2011
Objectif et descriptif de l'action : Le fonds existant continuera à être catalogué pour faciliter le travail des chercheurs, des sociétés savantes ou des particuliers s'intéressant à la période. Certains documents fragiles nécessitent des précautions de conservation et de manipulation, du matériel de conservation sera acheté. Une politique d'acquisition sera formalisée. Les nouvelles acquisitions seront orientées sur les thématiques « guerre de montagne 14-18 », « production artistique influencée par la guerre 14-18 » et la dimension pédagogique autour du concept de citoyenneté et de paix notamment à l'attention des scolaires pour faciliter l'interface savoir / public. Le don d'objets, de témoignages, le travail de recueil de la mémoire seront aussi encouragés.		
Moyens mis en œuvre : - vacation de personnel - acquisition d'œuvres - acquisition de matériel de conservation		
bénéficiaires / public cible public fréquentant l'Abri-mémoire		
Indicateurs de mesure/d'évaluation quantité, qualité, originalité et pertinence du fonds		
Echéancier prévisionnel : 2009 : définition d'une politique d'acquisition précise, acquisitions et achat de matériel de conservation pour les documents les plus menacés 2010 et 2011 : poursuite des acquisitions et du matériel de conservation, numérisation du fonds		

5c- Accueillir et organiser des actions à destination du grand public		
structure porteuse : Communauté de communes de Cernay et Environs	année de réalisation	2009, 2010 et 2011
Objectif et descriptif de l'action : L'Abri-mémoire pourra accueillir des expositions, conférences ou rencontres sur la Première Guerre mondiale, le patrimoine militaire, les conflits contemporains, la citoyenneté et la paix destinées à des spécialistes ou à des non spécialistes. Les expositions pourront être accompagnées de table ronde invitant journalistes, artistes et historiens. Seront privilégiées, les recherches historiques récentes et une approche contemporaine et transversale des conflits en tant que phénomène polymorphe. Un café librairie, lieu social plutôt que commercial, permettra des échanges intergénérationnels et une animation locale en lieu avec le thème de la guerre et de la paix.		
Moyens mis en œuvre : expositions, conférences, rencontres animations au café librairie		
bénéficiaires / public cible tout public		
Indicateurs de mesure/d'évaluation nombre et origine des participants		
Echéancier prévisionnel : 2009 : expo en lien avec l'inauguration du bâtiment 2010 : exposition franco-allemande 2011 : à définir		

5d- Accueillir des classes		
structure porteuse : Communauté de communes de Cernay et Environs	année de réalisation	2010 et 2011
Objectif et descriptif de l'action : L'accueil d'une classe se déroulera sur deux lieux : à l'Abri et au HWK à la découverte des vestiges pour une sensibilisation in situ. Marcher sur les pas de ces hommes est une expérience en trois temps : celui du ressentir puis celui de la connaissance pour mieux permettre celui de la réflexion.		
Moyens mis en œuvre : L'animation de ces classes se fera sur la base des fiches pédagogiques acquises ou conçues par l'Abri-mémoire. Ce premier travail sera mené par l'animateur de l'Abri mémoire, conjointement avec l'Education nationale et les établissements scolaires locaux.		
bénéficiaires / public cible établissements scolaires locaux, régionaux, nationaux, voire étrangers (du primaire au lycée)		
Indicateurs de mesure/d'évaluation nombre et origine des participants, évaluation des enseignants		
Echéancier prévisionnel : 2010 : conception d'une méthode pédagogique de découverte de l'Abri Mémoire et du HWK, accueil des premières classes et adaptation éventuelle des outils pédagogiques mis en place 2011 : adaptation en Allemand en lien avec des enseignants allemands et déclinaison des outils pédagogiques pour plusieurs niveaux scolaires (du CM au lycée)		

5e- Accueillir des artistes pour recontextualiser le travail de mémoire à travers un discours artistique		
structure porteuse : Communauté de communes de Cernay et Environs	année de réalisation	2009, 2010 et 2011
Objectif et descriptif de l'action : Cf action 1b.		
Moyens mis en œuvre :		
bénéficiaires / public cible		
Indicateurs de mesure/d'évaluation		
Echéancier prévisionnel :		
Budget Prévisionnel de l'action		

5f- Organiser des chantiers de jeunes		
structure porteuse : Communauté de communes de Cernay et Environs	année de réalisation	2010 et 2011
Objectif et descriptif de l'action : Ces chantiers de jeunes (notamment franco-allemands) seront organisés par exemple autour de la restauration des vestiges du champ de bataille du HWK, de la sécurisation du site, de sa mise en tourisme, etc.		
Moyens mis en œuvre : Ces chantiers de jeunes (notamment franco-allemands) seront organisés par exemple en partenariat avec l'Association des Amis du Hartmannswillerkopf, les structures nationales ou régionales spécialistes de chantiers de jeunes et des archéologues. hébergement et restauration des jeunes Fourniture de matériel		
bénéficiaires / public cible jeunes français ou étrangers accueillis pour le chantier public qui profitera du travail fourni		
Indicateurs de mesure/d'évaluation nombre et origine des participants		
Echéancier prévisionnel : 2010 et 2011 : chantiers de jeunes		

5g- Enrichir et animer le site Internet www.abri-mémoire.org		
structure porteuse : Communauté de communes de Cernay et Environs	année de réalisation	2009, 2010 et 2011
Objectif et descriptif de l'action : Ce site dédié à la Grande Guerre en Alsace et dans les Vosges sera enrichi (mise en ligne des ressources, des conférences, etc.) et animé (gestion des messages postés, annonce des événements en lien avec la thématique, etc.).		
Moyens mis en œuvre : - personnel Communauté de communes de Cernay et Environs - prestataire multimédia		
bénéficiaires / public cible internauts de langue française ou allemande public accueilli à l'Abri mémoire		
Indicateurs de mesure/d'évaluation fréquentation du site et nombre de questions posées		
Echéancier prévisionnel : 2009, 2010 et 2011 : travail en continu		

5h- Créer et animer des groupes de travail		
structure porteuse : Communauté de communes de Cernay et Environs	année de réalisation	2009, 2010 et 2011
Objectif et descriptif de l'action : Un comité scientifique sera constitué pour garantir la validité scientifique et historique des acquisitions, des expositions et conférences accueillies à l'Abri-mémoire, des témoignages sur le site Internet, des projets de recherche, de la politique d'acquisition et des chantiers de restauration. Un comité de pilotage sera créé pour faire du lien entre les partenaires des différentes échelles d'intervention et le comité scientifique et tenir informé l'ensemble des partenaires de la vie et la gestion de l'Abri mémoire.		
Moyens mis en œuvre : réunions régulière et échanges d'informations par tout moyen de communication		
bénéficiaires / public cible public fréquentant l'Abri mémoire (musée et site internet)		
Indicateurs de mesure/d'évaluation qualité du fonds documentaire, des documents produits, etc.		
Echéancier prévisionnel : 2009 : constitution des groupes de travail et définition des premières orientations 2010 et 2011 : réunions régulières		

5i- Créer un outil multimédia de découverte du champ de bataille du HWK		
structure porteuse : Communauté de communes de Cernay et Environs	année de réalisation	2010 et 2011
Objectif et descriptif de l'action : Afin d'attirer un public jeune, de préserver l'esprit des lieux et de mettre également en valeur les productions audio-visuelles locales (pièces de théâtre, conférences, films, etc.), un outil multimédia sera créé.		
Moyens mis en œuvre : - recueil d'information et d'un fonds auprès du comité scientifique, des artistes, des classes, etc. - scénarisation - réalisation par des prestataires extérieurs		
bénéficiaires / public cible public fréquentant l'Abri mémoire (musée et site internet)		
Indicateurs de mesure/d'évaluation nombre de téléchargement de cet outil		
Echéancier prévisionnel : 2010 : montage d'un cahier des charges précisant les objectifs, le contenu, le parcours, les modalités techniques, etc. et collecte des éléments disponibles. 2011 : réalisation et diffusion de l'outil		

6a- Organiser des journées du patrimoine		
structure porteuse : Communauté de communes de Cernay et Environs	année de réalisation	2009, 2010 et 2011
Objectif et descriptif de l'action : Le Silberthal pourra accueillir de manière régulière des expositions, des conférences ou des rencontres sur le patrimoine minier. Les outils et supports pédagogiques déjà créés seront exploités lors de ces animations à destination des scolaires ou du grand public.		
Moyens mis en œuvre : journée festive		
bénéficiaires / public cible tout public		
Indicateurs de mesure/d'évaluation nombre de participants		
Echéancier prévisionnel : 2009 : sur un thème à définir 2010 : sur le thème du plomb et de ses usages (vitreaux, canalisations, etc.) 2011 : sur un thème à définir		

6b- Intervenir lors de CLSH thématiques		
structure porteuse : Communauté de communes de Cernay et Environs	année de réalisation	2010 et 2011
Objectif et descriptif de l'action : Des sorties pédagogiques encadrées seront proposées aux centres de loisirs sans hébergement de la Communauté de communes de Cernay et Environs, aux centres de vacances organisés par des structures d'éducation populaire.		
Moyens mis en œuvre : présence d'un animateur spécialisé dans la thématique		
bénéficiaires / public cible enfants hors temps scolaire		
Indicateurs de mesure/d'évaluation nombre de participants		
Echéancier prévisionnel : 2010 et 2011 : interventions		

6c- Organiser des chantiers de jeunes ou des chantiers internationaux		
structure porteuse : Communauté de communes de Cernay et Environs	année de réalisation	2010 et 2011
Objectif et descriptif de l'action : Ces chantiers seront organisés en partenariat avec les archéologues et les structures nationales ou régionales spécialistes de chantiers de jeunes, autour de la restauration du patrimoine minier. Du lien pourra être fait avec le pôle interdépartemental d'archéologie qui pourrait mettre à disposition du personnel pour encadrer ces chantiers.		
Moyens mis en œuvre : encadrement, hébergement et restauration des jeunes Fourniture de matériel		
bénéficiaires / public cible jeunes français ou étrangers accueillis pour le chantier public qui profitera du travail fourni		
Indicateurs de mesure/d'évaluation nombre et origine des participants		
Echéancier prévisionnel : 2010 et 2011 : chantiers		

6d- Réaliser des visites guidées des mines		
structure porteuse : Communauté de communes de Cernay et Environs	année de réalisation	2009, 2010 et 2011
Objectif et descriptif de l'action : Des guides touristiques proposeront des visites guidées estivales, en appui aux bénévoles qui les assurent également le reste de l'année. Ils s'appuieront sur les sentiers d'interprétation miniers qui seront entretenus voire développés.		
Moyens mis en œuvre : guides vacataires durant la période estivale		
bénéficiaires / public cible tout public		
Indicateurs de mesure/d'évaluation nombre et typologie des visiteurs		
Echéancier prévisionnel : 2009, 2010 et 2011 : visites guidées estivales		

6e- Organiser et pérenniser l'accueil du public		
structure porteuse : Communauté de communes de Cernay et Environs	année de réalisation	2010 et 2011
Objectif et descriptif de l'action : Il devient nécessaire de travailler sur l'organisation des visites car les bénévoles qui s'en chargent n'ont plus la disponibilité pour répondre à la demande croissante. Une réflexion devra être lancée. Elle étudiera notamment les liens qui pourraient être faits avec les structures d'éducation à l'environnement et les sites géologiques proches et le réseau des sites patrimoniaux animé et coordonné par le Parc naturel régional des Ballons des Vosges.		
Moyens mis en œuvre : étude et implication des partenaires du territoire		
bénéficiaires / public cible visiteurs du site		
Indicateurs de mesure/d'évaluation nombre de visiteurs		
Echéancier prévisionnel : 2010 : recensement des besoins et des liens possibles, tests sur quelques animations 2011 : généralisation du système choisi		

Projet culturel 2009 de la médiathèque intercommunale de Cernay et environs

Les interventions de sensibilisation à l'art de la médiathèque intercommunale de Cernay et environs s'organisent autour de 5 axes : arts vivants et arts plastiques, musique, image (fixe et mobile), culture scientifique et littérature.

1. Littérature

La littérature est au cœur des missions de la médiathèque

- **Expositions à thématique littéraire :**

Du 9 février au 11 mars 2009 : Roman américain

Du 28 septembre au 21 novembre 2009 : « *Le détective sort ses griffes* »

- **Rencontres avec des écrivains et lectures-spectacles :**

17 février : lecture de la nouvelle de J. London « L'amour de la vie » par Christian Dassie (expo « Roman américain »)

Oct.-nov. 2009 : Rencontres scolaires avec Roselyne Bertin, écrivain pour la jeunesse (in expo « Le Détective sort ses griffes »)

Novembre 2009 : Lecture ou rencontre dans le cadre des Belles étrangères : Littérature américaine

- **Cycle de contes pour enfants**

Rendez-vous mensuel, pour les 4-7 ans, avec l'intervention régulière d'une Association de conteurs ou de comédiens

2. Image

- **Expositions de gravures, de photographies contemporaines, d'œuvres originales d'illustrateurs de livres pour enfants :**

Elles peuvent être accompagnées de tables rondes, de conférences.

Chaque année, la médiathèque propose 3 expositions dédiées à des artistes contemporains de renommée nationale :

En décembre 2008-janvier 2009 : exposition d'œuvres originales de l'illustrateur pour la jeunesse Antoine Guilloppé (rencontres avec des classes, rencontre avec le public et dédicace)

En décembre 2009-janvier 2010 : exposition d'œuvres originales d'un illustrateur pour la jeunesse : artiste actuellement non déterminé. L'exposition comprendra également des temps de rencontre avec les scolaires, avec le public non captif.

En juillet-août : exposition de photographies de Philippe Lutz (Grèce). Cette exposition relaie des artistes présentés par l'association strasbourgeoise « Chambre à part ».

3. Musique

La médiathèque développe un fonds musical. A ce titre, elle soutient la musique vivante, notamment lors de rendez-vous musicaux réguliers : contacts avec des musiciens locaux, écoles de musique, etc.

- **Récital annuel de musique contemporaine :**

Samedi 21 ou 28 novembre 2009 matin, *Ensemble de musique contemporaine Linéa*, en résidence aux Dominicains de Haute-Alsace.

- **Musique dans le cadre de lectures**

17 février 2009 : Le musicien de country Jackson Makay interviendra dans le cours de la lecture du texte de J. London, lors d'un récital en 2^{ème} partie

En musique vivante, la médiathèque est avant tout un relais permettant de promouvoir les lieux de concert ou les interprètes et les compositeurs. Ce fut le cas en mars 2008 dans le cadre de l'exposition « Chanson contemporaine » avec le récital de Corinne Chatel, mezzo-soprano, en résidence aux Dominicains de Haute-Alsace, complété par un atelier destiné au jeune public intitulé « Mise en rythme d'un texte ».

4. Arts vivants et arts plastiques

Deux objectifs sont poursuivis :

- collaboration et soutien aux actions artistiques locales et aux scènes locales,

- création de passerelles allant des supports aux pratiques, de la médiathèque aux scènes, aux salles de spectacle ou aux ateliers.

La médiathèque n'a pas vocation à présenter les arts de la scène, mais dans un souci d'interaction culturelle active, de croisement des publics, la médiathèque se veut un soutien actif et régulier des propositions culturelles locales : programmation de l'espace Grün de Cernay, Fenêtres de l'Avent à Uffholtz, Parcours d'art contemporain à Wattwiller, etc.

Elle propose alors de petites formes d'art ou des rencontres avec les artistes, préparant le public aux formes plus élaborées présentées sur les scènes adaptées.

- **Conférences d'histoire de l'art,**

Ce cycle de 3 conférences/an est proposé depuis 2001 avec l'association « de l'Art à l'œuvre ». En 2009 : cycle « invention de l'art abstrait : Kandinsky, Mondrian, Klee »

- **Exposition des travaux d'un artiste présent au Parcours d'art contemporain de la Fête de l'eau à Wattwiller**

En 2009, la médiathèque présente les livres-objets de l'artiste Marc Gerenton, sur des textes du poète belge Jean-Pierre Verheggen. Ils présenteront leur travail au cours d'une lecture/rencontre le 12 mai 2009.

- **Participation à « Enfant Phare »**

septembre 2009 : contes ou spectacle non défini

5. Culture scientifique

- **« AlsaSciences »**

Du 16 mars au 4 avril 2009, en partenariat avec le Jardin des Sciences de l'Université Louis Pasteur de Strasbourg et la Nef des Sciences de Mulhouse, la médiathèque propose une manifestation « AlsaSciences » sur le thème des Energies renouvelables : livres, films, rencontres, etc.

La médiathèque coordonne ce projet qui développe des actions dans la plupart des structures culturelles et éducatives de la Communauté de Communes (médiathèque, espace Grün, espace périscolaire Agora, collège René Cassin, lycée des Métiers du Bâtiment, écoles primaires (notamment Uffholtz)) et vers tous les publics.

Le programme comporte plusieurs expositions, des manipulations scientifiques, une conférence, un caf' thé : débat entre public et spécialiste, un café scientifique junior, des animations scientifiques, un film.

Projet artistique 2009-2010-2011 du Festival des 24 Fenêtres de l'avent

LES OBJECTIFS PERMANENTS DU FESTIVAL

Le festival « les fenêtres de l'avent » d'Uffholtz, festival des Arts de la rue, se décline selon deux objectifs :

Garantir l'accès à la culture à tous	Inscrire le festival comme outil de développement local
--------------------------------------	---

Le festival s'inscrit dans le cadre du **projet culturel de territoire** de la Communauté de Communes de Cernay et Environs, et développe des partenariats avec d'autres structures culturelles : Médiathèque de Cernay, Espace Grün, Fête de l'eau (Wattwiller). Il s'inscrit également dans la **durée** : le 1^{er} festival s'est tenu en 2001 ; aujourd'hui, nous préparons la 9^{ème} édition, et nous travaillons à l'horizon 2011.

UNE DECLINAISON DES OBJECTIFS

Une programmation culturelle de qualité pour tous

Le festival axe sa programmation sur des spectacles diversifiés, de qualité, pour tout public, gratuits. 24 spectacles différents étant programmés, cela autorise une pluralité des approches artistiques et des accès à la culture. Une volonté d'éducation artistique est ainsi compatible avec le souhait de s'adresser au public le plus large

Des moments et des lieux de médiation culturelle

Le déroulement du festival s'inscrit dans la préoccupation permanente de médiation culturelle et favorise les rencontres autour de la dimension artistique : artistes/public,

artistes/artistes, professionnels/amateurs. Afin que la médiation ne soit pas qu'un vain mot, il existe des lieux de rencontres et d'échanges mis en place tout au long du festival (crèche, caranoël, café Gilbert).

Un regroupement de compétences autour de l'organisation du festival

Le fonctionnement du festival repose sur une association (le Foyer Saint Erasme à Uffholtz), et sur un collectif de bénévoles (plus de soixante personnes), renforcé chaque année et mobilisé autour de l'activité culturelle du festival tout au long de l'année. Ce mode de fonctionnement contribue à accroître la compétence collective de l'organisation.

CE QUE NOUS SOUHAITONS RENFORCER ET/OU DEVELOPPER DE 2009 à 2011

La qualité artistique

- Conserver la diversité des genres artistiques, et l'approche transversale (arts de la rue/lecture/écriture, peinture, sculpture/arts plastiques,...), tendre vers l'équilibre dans les proportions entre Compagnies professionnelles et Compagnies d'amateurs, développer la part des créations et des résidences de création.
- Conserver l'appel à des artistes professionnels (en vacation) pour les créations avec les scolaires et les artistes amateurs.
- Continuer la réflexion sur le partenariat avec d'autres structures culturelles (Espace Grün, Fête de l'eau, Médiathèque), et déboucher sur de véritables partenariats artistiques.
- En ce qui concerne la cohérence de la programmation et des activités annexes (ateliers, décoration...) : nous conservons un thème (pris en compte dans les spectacles créés spécifiquement pour le festival et par les compagnies en résidence, et par la décoration) et un « zoom » : une pratique artistique mis en avant dans les ateliers scolaires et dans la programmation. Nous souhaitons renforcer l'effet « fil conducteur » du thème, et atteindre, en 2011, une cohérence plus grande des 24 spectacles autour d'une seule thématique (qui pourrait être une narration, par exemple), avec un accompagnement par un scénographe ou une Compagnie, professionnels en résidence sur l'ensemble du festival.
- Améliorer le confort des spectateurs (visibilité et son). Pour ce faire, nous envisageons de choisir au mieux les lieux scéniques que constituent les maisons du village, d'améliorer les équipements techniques (son et lumière), de former des bénévoles aux techniques son et lumière.

Les actions vers les publics et la médiation culturelle

- Continuer à développer les actions vers les enfants et les jeunes (spectacles pour eux, ou créés par eux en ateliers encadrés), et vers les publics empêchés (handicapés, personnes âgées) avec des spectacles spécifiques et des spectacles délocalisés, peut-être un « thé chantant » au Café Gilbert en après-midi.
- Mieux connaître notre public (enquête) afin d'imaginer des formes de médiation culturelle adaptées à notre philosophie : la culture pour tous, c'est à dire la possibilité pour chacun de s'approprier cette culture et de la partager avec d'autres.
- En 2009, nous développerons un projet interactif avec un media local.

La logique de territoire et les réseaux

- Continuer à travailler avec les associations et développer les partenariats avec les structures culturelles du territoire de la CCCE.
- Continuer à travailler avec la Commune d'Uffholtz et les habitants autour du projet « décoration ».
- Développer la réflexion avec les Offices de Tourisme, sur la place que peut occuper un festival culturel dans la période de Noël, haute saison touristique.
- Développer une démarche de mécénat avec les entreprises du territoire, et envisager une activité artistique délocalisée en entreprise.
- En matière internationale, nous pensons développer les contacts dans l'espace de la « Regio » et programmer une ou deux Compagnies voisines, suisses ou allemandes. Cela n'exclut pas la venue de Compagnies plus lointaines, de manière ponctuelle.

ECHEANCIER DU PROJET ARTISTIQUE POUR 2009 - 2010 – 2011

<u>GARANTIR L'ACCES A LA CULTURE POUR TOUS</u>					<u>INSCRIRE LE FESTIVAL COMME OUTIL DE DEVELOPPEMENT LOCAL</u>
item	Développer une programmation exigeante : unité et cohérence des actions (thème, zoom, etc.)	Développer une programmation exigeante : Place de la création artistique, place des amateurs et des professionnels	Développer une programmation exigeante : Qualité des spectacles, confort des spectateurs, et scénographie adaptée au concept des fenêtres.	Favoriser les actions de médiation culturelle et ouvrir le festival aux publics	Favoriser la participation des habitants au développement culturel du territoire Participer à l'attractivité du territoire Inscrire le festival comme acteur économique du territoire
années					
2009	Thème : AIR Zoom sur une pratique artistique : CHANT/MUSIQUE Un ou deux professionnels chargés d'accompagner les spectacles amateurs pour le zoom (chant/musique)	Une résidence d'artistes au moins (partenariat avec l'espace Grün). Un ou deux professionnels pour les créations avec des scolaires (chant/musique). Introduire le travail sur la lecture	Pour améliorer la visibilité, amélioration des équipements techniques (son et lumière) et de leur utilisation (formation technique de bénévoles) Meilleur choix des lieux scéniques (maisons ou autres)	Prise en compte des attentes des publics jeunes dans la programmation musicale. Continuer à délocaliser quelques spectacles. Connaissance de notre public (enquête). Développement de l'interactivité festival/public (projet avec un media local).	Continuer à travailler en réseau avec les associations et structures culturelles du territoire, développer les partenariats autour de l'artistique. Continuer à travailler avec la commune et les habitants pour la décoration. Développer la communication autour du mécénat dans le territoire. Délocaliser en entreprise ? Développer les contacts avec l'espace « REGIO »
2010	Thème : HUMOUR Zoom sur une pratique artistique : DANSE Un professionnel chargé de la direction artistique spécifique pour le zoom (danse)	Une résidence d'artiste au moins (partenariat avec l'espace Grün) Un ou deux professionnels pour les créations avec des scolaires (danse) Introduire le travail sur l'écriture	Travail sur la scénographie (adaptée à l'espace scénique spécifique des « fenêtres ») et au spectacle de rue en hiver.	Idem 2009. Réflexion sur les outils possibles de médiation culturelle dans le contexte du festival	Idem 2009. Envisager partenariat IRCOS (ont la même thématique : humour)
2011	Un professionnel (un scénographe, une compagnie) pour l'ensemble du festival, garant du fil conducteur, en résidence	Une résidence d'artistes Un scénographe ou une compagnie en résidence (cf colonne1), y compris pour le travail avec les écoles. Introduire les arts plastiques	Un scénographe professionnel pour l'ensemble du festival	Développer les répétitions publiques Mise en place d'une médiation culturelle	Idem 2009

Le projet 2009 (présenté ci-après) sera décliné très prochainement en actions concrètes (et quantifiées lorsque cela est possible). L'approfondissement et la mise en forme des projets 2010 et 2011 se poursuit à partir du cadre défini dans cet échéancier.

Le projet 2009

Unité et cohérence des actions.

Depuis 3 ans déjà, le projet artistique s'est construit autour d'un thème (le voyage en 2006, les mythes en 2007, l'espace en 2008).

En 2009, le thème de l'année est **L'AIR**.

- Ce thème fonctionne comme un fil conducteur très ouvert, comme un concept aussi polysémique que possible, pour que chacun (artiste, public) puisse y prendre son « air »
- Il est décliné tout au long du festival, et inspire la décoration, les lectures à la crèche, et, à des degrés divers, la création de spectacles
- Il constituera le thème d'une conférence à caractère scientifique.

Les pratiques artistiques mises en avant : chant et musique

Le festival propose des spectacles issus de divers domaines artistiques (musique, théâtre, marionnettes, etc...). En 2008, l'accent avait été mis sur le cirque. **L'activité artistique éclairée tout particulièrement en 2009 est LE CHANT ET LA MUSIQUE.** Plusieurs spectacles seront consacrés à cet art. Mais surtout un travail en amont sera proposé, pour mieux connaître et comprendre ces arts, sous forme d'ateliers, de conférences, d'expositions, de résidences d'artistes musiciens.

Concrètement, les actions suivantes ont été retenues :

- Un professionnel engagé pour coordonner cet aspect du projet
- Plusieurs spectacles musicaux, rythmant les moments forts du festival
- Un travail avec l'école primaire d'Uffholtz, dès la rentrée, autour du chant et de la musique, qui débouchera sur une création pendant le festival
- Une exposition photos
- Une résidence d'artistes.

Une prise en compte des publics et une meilleure connaissance de notre public

Le festival offre 24 spectacles « tout public ». En 2009, nous poursuivons notre action vers des catégories de publics qui ne viennent pas spontanément au festival, ou qui ne peuvent pas se déplacer. Nous continuons à porter une attention particulière à certains publics : JEUNES, PERSONNES AGEES, HANDICAPES :

- Les enfants : associés au festival au travers d'un atelier scolaire, et d'activités de lecture sur le thème du festival 2009.
- Les adolescents : nous tenterons d'associer cette tranche d'âge en leur proposant de réaliser un spectacle. Nous reprendrons un projet de création d'un spectacle par une classe culture du collège de Cernay, en cohérence avec le projet de cette classe (travail avec un artiste animateur du projet).
- Les personnes malades, handicapées, ne pouvant pas se déplacer : un ou plusieurs mini-spectacles seront proposés à des maisons de retraite, hôpitaux, etc...

Nous avons un projet de communication interactive, en partenariat avec un media local (en cours de négociation).

Nous effectuerons une enquête auprès de notre public, en décembre 2009, afin de mieux le cerner, notamment quant à ses pratiques culturelles.

Un travail en synergie

Nous poursuivons et intensifions une **relation de partenariat avec différentes structures culturelles du territoire** :

- Avec l'association « la fête de l'eau » à Wattwiller : outre l'échange de bénévolat, nous entamerons une réflexion sur la place des arts plastiques pendant le festival « les fenêtres de l'avenant », pour déboucher sur un projet réalisable en 2011
- Avec l'espace Grün à Cernay, sur le plan de la programmation et des résidences d'artistes.

Le développement du mécénat d'entreprise

Nous contactons des entreprises du territoire pour les inviter à s'associer à notre festival sous la forme de mécénat d'entreprise, et contribuer ainsi au développement culturel du territoire

PROJET CULTUREL ET ARTISTIQUE

DE L'ESPACE CULTUREL GRUN

2009/2010/2011

Pour un lieu culturel inscrit dans une dynamique de diffusion, création et d'actions au service de territoires et de leurs publics

Préambule

Le projet culturel et artistique de l'Espace Culturel Grün fait partie intégrante du projet culturel porté par la Communauté de Communes de Cernay et environs, à la mise en œuvre duquel il collabore activement depuis l'origine.

Les opérations qui seront menées par l'Espace Grün pour la période 2009/2011 s'inscrivent dans la continuité des lignes définies par la convention de partenariat conclue en 2005, afin d'assurer à la fois la lisibilité de l'action dans son ensemble et une assise cohérente au sein du territoire. La structure étant désormais identifiée pour ses orientations culturelles et la qualité de sa programmation, notamment en théâtre contemporain, il n'apparaîtra pas de révolution dans le projet artistique et culturel, mais une évolution et un enrichissement de ses actions.

Ainsi, l'espace Grün va poursuivre et développer sa politique de soutien à la création (résidences, coproduction) et à la diffusion, essentiellement tournée vers les écritures contemporaines et le travail des compagnies régionales. Les actions de sensibilisation/formation seront systématiquement mises en œuvre dès que possible, notamment auprès du public scolaire.

Dans le cadre de son projet, l'Espace Grün favorise l'initiative des pratiques artistiques et culturelles par sa présence active dans les réseaux particulièrement (Résonances, Quint'est, les Régionales, Alsace-Cinéma...). Il travaille également en partenariat avec les acteurs culturels du secteur (Fête de l'Eau de Wattwiller, Fenêtres de l'Avent d'Uffholtz, Médiathèque de Cernay...), démarche qui vaut à la structure d'être considérée comme un des partenaires historiques de la politique culturelle de la Communauté de Communes de Cernay et environs.

L'Espace Grün s'inscrit résolument dans une démarche dont la ligne artistique est essentiellement articulée autour de l'écriture des auteurs contemporains (cf programmation 2009/2010). L'une des priorités vise à promouvoir la création des compagnies régionales d'une part, et à développer de manière significative les actions pédagogiques et les partenariats qui s'y rattachent, comme cela sera développé plus loin.

L'activité du lieu est marquée par la mise en œuvre du projet "Scènes du Pays Thur/Doller" mené conjointement par l'Espace Grün de Cernay et le Relais Culturel de Thann. Cette action prend la forme d'une concertation permanente entre les deux lieux, qui mènent des actions coordonnées et pertinentes (programmation, choix des spectacles, politiques en direction des publics, soutien à la création et permanence artistique). Les "Scènes Thur Doller" ont clairement contribué au positionnement et à l'identification des deux structures de diffusion à l'échelle régionale.

Ce partenariat est donc présent dans le projet de l'Espace Grün pour les trois années à venir, qui repose sur une stratégie de développement culturel articulée autour des axes suivants :

A) DIFFUSION / CREATION/ RESIDENCES

La programmation de la saison artistique témoigne d'une exigence artistique, et constitue depuis l'origine la carte de visite du lieu.

Elle comprend des spectacles de qualité et professionnellement reconnus, relevant de nombreuses disciplines artistiques : théâtre, danse, musique, cirque, humour, chansons... sans qu'aucune ne soit privilégiée, mais en développant les propositions moins présentes lors des précédentes saisons (musique, chanson et petite enfance).

Cette pluralité permet le croisement des disciplines, autour de rencontres, prémisses à des passerelles pluridisciplinaires entre la danse et les arts plastiques par exemple.

La diversité des œuvres génère une mise en regard de différentes formes, l'identification des contrastes ; elle favorise le développement de l'esprit critique, et la constitution de véritables parcours.

Les spectacles s'adressent à tous les publics (jeune public, petite enfance...) et sont présentés à l'Espace Grün, à Cernay ou dans le bassin de vie, permettant à ce dernier d'être un interlocuteur susceptible de favoriser l'échange et la rencontre entre les spectateurs et les artistes.

Spectacle vivant, musique...

En 2009/2010, l'Espace Grün a souhaité développer l'accueil de spectacles de jeunes compagnies régionales, dans une démarche de soutien plus active à la production de spectacles. 13 compagnies régionales relevant du théâtre, du cirque, de la musique et de la danse seront accueillies à l'Espace Grün.

La programmation comprendra plus particulièrement des pièces d'auteurs contemporains, commandées par 3 compagnies : Michel Muller pour la Compagnie Dorliss, Jean-Claude Siméon pour la compagnie Verticale, Paul Emond pour la Compagnie OC&CO. La Compagnie du Gourbi Bleu, accueillie en résidence, créera la pièce "Jusqu'à ce que la mort nous sépare", de l'auteur contemporain Rémi De Vos.

La saison est conçue avec un regard ouvert et critique sur la création et proposera, au cours de la saison, 6 spectacles dans le cadre des Scènes Thur/ Doller. Le Relais Culturel de Thann en proposera 6 également.

Afin de permettre au plus grand nombre de s'approprier le lieu, l'Espace Grün proposera des soirées de cafés-concerts, petites formes diverses plus intimistes (jazz manouche, musique irlandaise, opérette...).

Pour 2009/2010, 4 soirées sont ainsi prévues durant la saison (chanson française, concert "années 1970", rock...). Trois groupes régionaux font partie de cette programmation, témoignant de la volonté de l'Espace Grün d'identifier et de valoriser les talents régionaux.

Cinéma

La diffusion concerne également le cinéma. Outre l'actualité cinématographique proprement dite, une politique de rencontres et de réflexion sur le cinéma est développée par l'Espace Grün, qui comprend notamment :

- ✓ des dispositifs d'éducation à l'image (Ecole au cinéma, Collège au Cinéma et Lycéens au cinéma)
- ✓ une programmation art et essai
- ✓ du cinéma d'animation
- ✓ l'accueil du festival chrétien du cinéma tous les deux ans au mois d'octobre
- ✓ le Festival du cinéma allemand en Alsace « Augenblick »
- ✓ la programmation de ciné-concerts

Ce volet cinéma s'accompagne d'une politique de fidélisation des publics avec la mise en place d'une carte de fidélité, une politique tarifaire adaptée, d'un travail avec les associations ...

A partir de ces deux axes, spectacle vivant et cinéma, une réflexion est engagée sur le lancement de deux moments événementiels dont l'objectif est de renforcer :

- ✓ l'action culturelle, dont la mise en œuvre au quotidien est une priorité pour laquelle l'Espace Grün milite et agit depuis l'origine. Ces moments événementiels sont jugés indispensables, pour compléter et enrichir la programmation régulière de l'Espace Grün et dynamiser la vie du territoire et de la structure

- ✓ l'image de l'Espace Grün, en terme de rayonnement et de notoriété, qui repose depuis l'origine sur l'ambition qualitative de ses propositions artistiques et culturelles.

Ces deux moments « forts » pourraient être :

- ✓ la co-réalisation, tous les deux ans, avec une association locale différente de l'AMAC qui l'avait initiée, d'une version réactualisée du festival "Les nuits du soufflet" autour de l'accordéon, traditionnel ou contemporain et jazz. Le festival comprendrait, durant plusieurs jours, des apéritifs concerts, des concerts d'ensemble amateurs et des spectacles professionnels de qualité, mais aussi une programmation de spectacles incluant ou ayant l'accordéon pour thème.
- ✓ Création du festival Ciné Jeunesse en partenariat avec le Relais Culturel de Thann, du 10 au 16 février 2010. Collaboration avec le Centre Européen d'Etudes Japonaises d'Alsace : rétrospectives cinématographiques d'auteurs et de genres, ateliers (calligraphie, sumie, manga), malles pédagogiques "Japon" à destination des scolaires. Programmation pour trois tranches d'âge : petite enfance, enfance, adolescents et tout public.

Résidences

L'Espace Grün poursuivra et développera sa politique de soutien à la création par l'accueil d'artistes ou de compagnies en résidences. Dans ce cadre, un soutien technique (lieux de répétitions), logistique (relations presse et diffuseurs) et financier (coproduction) sera apporté.

Ces résidences peuvent concerner des genres artistiques divers : théâtre, danse, cirque, musique, chanson, jeune public...Elles s'adressent à une équipe ou un artiste dont le projet à construire constitue un moment important de développement de l'itinéraire artistique.

Ces « moments de rencontre » doivent permettre à une équipe artistique de confronter son projet et sa démarche à un public, tout en bénéficiant de temps.

L'aide à la création, par saison, peut s'envisager sous plusieurs formes :

Les résidences de création, (jeune public, théâtre, de la danse, cirque, musique...) pourraient faire l'objet de soutiens à négocier entre l'artiste ou la compagnie et l'Espace Grün, par exemple :

- ✓ un apport en co-production
- ✓ un achat de représentations

- ✓ une mise à disposition pour un temps limité du plateau (Compagnie de danse contemporaine Estro pendant l'été 2009 en vue de la résidence 2010/2011 ; Compagnie Mémoires Vives –partenariat avec les Dominicains de Haute-Alsace pour co-réalisation de Samudaripen- pour la création lumière en octobre 2009, Compagnie le Gourbi Bleu (théâtre) du 19 janvier au 27 février 2010 pour la création de "Jusqu'à ce que la mort nous sépare"
- ✓ un temps d'action culturelle (rencontres, répétitions publiques, etc...)

Les résidences « création/action culturelle » d'une durée minimum d'un an où l'Espace Grün et les Scènes du Pays Thur /Doller seraient des partenaires privilégiés.

Sur la base d'un projet artistique viable, le soutien proposé pourrait se traduire par :

- ✓ la mise à disposition d'un lieu de répétition pour la création (un à trois mois)
- ✓ la mise à disposition du plateau
- ✓ l'apport en production numéraire et en industrie
- ✓ l'achat de spectacles
- ✓ le soutien à l'information et à la diffusion (dossier artistique, affiche, dossier de presse, fichier, mise à disposition...)
- ✓ la création, si nécessaire, d'une structure juridique favorisant le projet.

Ces résidences « création/action culturelle », visent à la sensibilisation des publics, qui s'appuie particulièrement sur le développement des pratiques amateurs. Le cahier des charges y afférent inclut donc :

- ✓ l'accompagnement (20 heures à 50 heures) d'une compagnie amateur du territoire sur son projet (soutien gratuit pris en charge sur le budget de la résidence/sélection sur dossier)
- ✓ des stages en week-end de formation théâtrale en direction des « amateurs » organisés en collaboration avec l'Agence Culturelle d'Alsace.
- ✓ l'animation des ateliers créés et/ou aidés par l'Espace Grün (Atelier Peugeot/Atelier du lundi/Atelier Théâtre du collège René Cassin)

D'autres formes de rencontres et d'interventions à imaginer, au cas par cas, en fonction des projets (lectures, répétitions publiques, spectacles hors les murs, entretiens, témoignages...)

La compagnie et/ou le groupe d'artistes cherchera à créer des passerelles avec le public en aiguisant la curiosité et l'imagination des participants.

Ainsi, en 2010, la compagnie accueillie en résidence, Le Gourbi Bleu, mettra en œuvre un programme de sensibilisation culturelle en direction d'un public éligibles aux minima sociaux.

Ce projet, est mené dans le cadre d'une politique globale d'insertion portée par le Conseil Général, qui a souhaité, dans le cadre de partenariats, s'appuyer sur des structures de diffusion en capacité de participer activement à une démarche d'intégration sociale de personnes en difficultés. Ce projet est mené dans le cadre de programmes locaux d'insertion, au sein desquels la culture constitue, aux côtés d'autres dispositifs, un vecteur d'intégration.

Réalisée en partenariat étroit avec l'Espace Solidarité de Thann, cette opération implique d'autres acteurs culturels du secteur, tels que la médiathèque de Cernay et le Relais Culturel de Thann.

Elle comprendra notamment :

- une présentation de la compagnie, de sa démarche et de la pièce créée : "Jusqu'à ce que la mort nous sépare" ;
- une visite des lieux culturels du secteur (Relais Culturel de Thann, Médiathèque de Cernay, Espace Grün)
- une ou plusieurs lectures publiques
- l'accès aux répétitions
- selon le public, la proposition d'ateliers ou de stages de pratique sur le travail du corps, de la voix, du théâtre...
- l'accès aux représentations lors de la création

Perspectives pour le développement de la politique de résidence :

Le développement de l'ensemble de cette politique de résidences nécessite, pour permettre le travail de création des artistes, de disposer d'un lieu de répétition vaste, avec parquet flottant chauffé, accessible (possibilité de travailler tard le soir et de faire de la musique), ainsi qu'un lieu d'hébergement avec cuisine.

Le projet culturel de la Communauté de Communes inclut ce projet nécessaire au déroulement des résidences, partagé par tous les acteurs culturels et artistiques de la Communauté de Communes concernés.

L'objectif, viserait à terme à permettre la création de spectacles au sein de l'Espace Grün, puis d'œuvrer en faveur de leur diffusion. Une partie du risque artistique et financier des résidences et des coproductions étant prise par la structure, celle-ci s'engagerait dans leur suivi en mettant en place une structure de vente pour assurer leur diffusion, permettant de préparer d'autres projets. Ce type d'action induit néanmoins des moyens financiers importants, difficiles à mobiliser par l'Espace Grün actuellement.

B) ACTIONS CULTURELLES DE SENSIBILISATION

Visant la rencontre entre le public (amateurs, scolaires) et les artistes accueillis durant la saison ou en résidence, ces actions seront développées sous diverses formes : répétitions publiques, ateliers, stages, rencontres avec un metteur en scène, un comédien.... Liées à la diffusion d'un spectacle ou l'accueil d'un artiste, leur forme peut être légère (ponctuelle) ou de longue durée, générique (ateliers).

En 2009/2010, les actions de sensibilisation sont ainsi développées à chaque fois que possible sur l'ensemble de la saison, dans le cadre des représentations en scolaire et en tout public des compagnies suivantes :

- ✓ **"Ma vie sur les murs"** (compagnie Dorliss) : interventions au sein des collèges et lycées du secteur sur le thème de la prison
- ✓ **"Fans"** (compagnie Jamot-Jacquot) : interventions au collège Cassin et au Lycée du Bâtiment de Cernay sur le thème des fans
- ✓ **"Macbeth"** (compagnie Ecknobul) : intervention dans les classes des collèges et lycées
- ✓ **"Jusqu'à ce que la mort nous sépare"**(compagnie le Gourbi Bleu) : interventions en milieu scolaire, répétitions publiques, débats, lectures...

Par ailleurs, l'Espace Grün s'adresse au public jeune et scolaire avec la programmation "*Les Récréatives*", dont l'objectif vise la sensibilisation du jeune public au spectacle vivant dans le cadre de l'éducation artistique. Pour la première fois, deux spectacles petite enfance seront proposés aux tout-petits à partir de 18 mois, dont l'un dans le cadre de Résonances. Le nombre de spectacles a été augmenté autant que possible afin de répondre à la demande importante des écoles du secteur.

L'action culturelle s'appuie sur l'éducation artistique, la valorisation des pratiques amateurs et intègre une réflexion sur les publics, notamment les publics qui ne fréquentent pas ou peu les salles de spectacles et de cinéma.

Ces pratiques ont pour objectifs de développer des activités créatrices, de croiser et de mettre en dialogue des expériences ainsi que d'ouvrir des espaces de critique, d'apprentissage et d'exercices de l'imaginaire.

Initiées par des partenaires divers (compagnie en résidence, compagnie amateur, établissements scolaires...), elles sont encadrées par des artistes et/ou des comédiens.

Mobilisant un ou plusieurs partenaires de la Communauté de Communes ou du territoire Thur/Doller et en relation avec les projets culturels, elles se traduisent par des actions variées :

- ✓ Rencontres avec les compagnies présentes en résidence ou faisant partie de la programmation de saison
- ✓ Atelier théâtre adultes animé par une comédienne professionnelle

- ✓ Atelier théâtre des Chrysalides (ASC Peugeot Mulhouse) : partenariat conventionnel pluriannuel, animé par une comédienne professionnelle
- ✓ Participation au programme de lectures en partenariat avec le lycée du Bâtiment de Cernay et la médiathèque de Cernay
- ✓ Projet ACMISA avec le collège Cassin pour le Printemps des Poètes
- ✓ Projet de résidence
- ✓ Atelier de pratique artistique
- ✓ Partenariat conventionnel entre l'Espace Grün et le collège René Cassin de Cernay : classe culture, atelier théâtre (représentation le samedi 12 juin 2010 à 20h) atelier danse,
- ✓ Atelier Slam en collaboration avec le lycée du bâtiment de Cernay (présentation spectacle en fin d'année, mis en scène par Marly Barnabé, intervenante professionnelle chargée de l'atelier théâtre pour adultes de l'Espace Grün)
- ✓ Atelier théâtre du Lycée Amélie Zurcher de Wittelsheim
- ✓ Partenariat avec le Conservatoire de Mulhouse : résidence des élèves de 3^{ème} cycle à l'Espace Gründu 22 juin au 2 juillet 2010, présentation des travaux de fin d'année, répétitions publiques ouvertes...

Des passerelles entre les disciplines artistiques

L'Espace Grün, soucieux de développer les passerelles entre les disciplines artistiques, programme également, à compter de la saison 09/10, un nombre plus important d'expositions relevant des arts plastiques : sculpture, photographie, peinture, arts textiles... Ces expositions, d'une durée moyenne de 3 semaines, proposeront systématiquement un atelier de pratique en direction des scolaires, animé par l'artiste exposant.

L'édition 2010 du Chevalet d'Or, manifestation importante organisée en collaboration avec la Ville de Cernay, réunissant peintres et sculpteurs amateurs et d'une durée de 10 jours en janvier, permettra de proposer durant toute une semaine des visites guidées aux scolaires du territoire de la Communauté de Communes, durant lesquelles des performances et rencontres avec les artistes seront proposées.

La première exposition en octobre 2009 à l'Espace Grün concerne la lauréate de l'édition 2009 du Chevalet d'Or, la sculptrice Sylviane Bernardini, qui animera un atelier sculpture d'une demi-journée.

C) ANCRAGE TERRITORIAL ET RESEAUX

Un maillon essentiel de la dynamique culturelle du territoire de Cernay et Environs

L'Espace Grün est un des équipements culturels structurant du territoire de Cernay et environs. Il a vocation à orienter principalement son activité et ses propositions en direction de cet espace, de ses quatre communes et ses 15 000 habitants.

A ce titre, l'Espace Grün est un des acteurs du projet culturel porté par la Communauté de Communes de Cernay et Environs. Il participe, collabore ou soutient :

- ✓ la mission de diagnostic sur les pratiques de sensibilisation artistique au sein du territoire
- ✓ le développement de la médiation culturelle et artistique en direction des publics jeunes ou défavorisés (partenariat avec l'association Cultures du Cœur)
- ✓ la Fête de l'Eau (expositions, accueil d'une résidence de création en 2010 avec le Groupe d'Etudes Spectrales : travail de prises de vue photographique, installation à l'Espace Grün en février durant la résidence de la compagnie le Gourbi Bleu)
- ✓ les Fenêtres de l'Avent (prêt de matériel, achat de spectacle en commun)
- ✓ la quinzaine des pratiques artistiques
- ✓ la pratique amateur, par le biais des résidences

Un partenaire de l'action culturelle Thur /Doller :

Sa situation au pied des vallées de la Thur et de la Doller le conduit naturellement à nouer des partenariats et formuler des propositions culturelles sur ce territoire qui trouvent notamment leur traduction dans le cadre des Scènes du Pays Thur/ Doller.

Des projets entre l'Espace Grün et le Relais culturel de Thann concrétisent cette volonté d'une action culturelle concertée :

- ✓ un projet orienté principalement en direction du Pays Thur Doller
- ✓ une plaquette de saison commune à compter de la saison 2010/2011
- ✓ une politique d'abonnement commune
- ✓ un choix de 12 spectacles professionnels répartis équitablement
- ✓ une politique de permanence artistique : une résidence par saison dans l'un ou l'autre lieu
- ✓ une politique d'aides à la création : coproduction, achats d'avance
- ✓ la création en 2010 d'un festival de cinéma jeunesse

Par ailleurs, d'autres formes de partenariats sont régulièrement engagées entre les différentes collectivités, institutions, associations de ce territoire de vie : Communautés de Communes, Médiathèques de Cernay et de Thann, Pays Thur/ Doller, Association Fête de l'Eau...

Les établissements scolaires du secteur sont également des partenaires en direction desquels des actions culturelles de sensibilisation sont proposées.

L'ensemble de l'activité s'inscrit dans une dynamique de partenariats et de réseaux.
où l'Espace Grün est :

↳ partenaire de manifestations ou de structures importantes dans la région :

- ✓ Festival Momix organisé par le CREA de Kingersheim : membre du jury (Résonances) ; co-réalisation de spectacles (Matin Brun)
- ✓ Programmation de la Filature scène nationale de Mulhouse : Les Escapades du Grün (3 spectacles par saison)
- ✓ Espoirs en 35m/m festival de cinéma organisé par le BEL AIR de Mulhouse : programmation décentralisée à l'Espace Grün
- ✓ Dominicains de Guebwiller : co-réalisation de spectacles
- ✓ Conservatoire de Mulhouse : accueil en résidence des élèves de 3^{ème} cycle ; participation au jury d'examens de fin d'année
- ✓ Agence Culturelle d'Alsace : membre du comité de sélection des Régionales à partir de 2009/2010.

↳ membre actif de réseaux :

- ✓ "Alsace Cinémas", pour la programmation cinéma art et essai et le festival de cinéma allemand « Augenblick »
- ✓ "Résonances", réseau réunissant plusieurs lieux de Sud Alsace et qui, à partir de la saison 2009/2010, proposera des actions communes concernant la diffusion du spectacle vivant et la circulation des publics, particulièrement en direction de la petite enfance.
- ✓ "Quint'Est ", instance réunissant directeurs et programmeurs des régions Alsace, Bourgogne, Champagne Ardenne, Franche Comté et Lorraine qui réfléchit aux conditions de productions, circulations des œuvres et compagnies sur ce territoire.

CONTRAT CULTURE TERRITOIRE DE CERNAY ET ENVIRONS

Projet culturel de territoire
BUDGETS PREVISIONNELS 2009/2010/2011

Participations Départementales en faveur de la Communauté de Communes de Cernay et Environs

Projet culturel du territoire de Cernay et environs	2009				2010				2011			
	com/com	CG 68	Autres	Budget total	com/com	CG 68	Autres	Budget total	com/com	CG 68	Autres	Budget total
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CERNAY ET ENVIRONS												
I) CHARGES LIEES A LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET TERRITORIAL												
poste de développeur territorial en charge de la culture, du patrimoine et du tourisme (80% du temps de travail consacré au projet culturel territorial) <i>(financement politique de développement local)</i>	16 560 €	11 040 €	0 €	27 600 €	16 896 €	11 264 €	0 €	28 160 €	17 784 €	11 856 €	0 €	29 640 €
II) PROJET : LE TERRITOIRE, ESPACE DE CREATION, DIFFUSION, PRACTIQUE ARTISTIQUE ET GARANT DE LA CONSERVATION, LA MISE EN VALEUR ET L'ANIMATION DU PATRIMOINE MINIER ET DE MEMOIRE												
1. renforcer la présence artistique, le soutien et la diffusion du travail des artistes, l'incitation à la création et le développement de résidences d'artistes												
1b accompagner au moins une résidence ou une création par an	3 000	3000	0	6000	3 000	3000	0	6000	3 000	3000	0	6000
1d dynamiser le parcours d'art contemporain de la Fête de l'Eau	10500	10500	0	21000	10500	10500	0	21000	10500	10500	0	21000
1e accompagner le projet du Foyer Saint Erasme d'Uffholtz pour le Festival des 24 Fenêtres de l'Avent	6 500	6 500	0	13000	6 500	6 500	0	13000	6 500	6 500	0	13000
3. élargir l'offre culturelle à tous les publics à travers une véritable politique d'accessibilité fondée sur la sensibilisation des publics, l'incitation aux pratiques artistiques, l'éducation et l'éveil artistique												
3a diversifier les modes d'accès à la culture	3750	3750	0	7500	3750	3750	0	7500	3750	3750	0	7500
3b mettre en place une médiation culturelle	2500	2500	0	5000	2500	2500	0	5000	2500	2500	0	5000
3c soutenir la médiathèque dans ses actions de sensibilisation à l'art	2000	2000	0	4000	4000	0	0	4000	4000	0	0	4000
5. développer une approche patrimoniale, scientifique, conservatoire, artistique et pédagogique de la Grande Guerre dans le massif du Hartmannswillerkopf, en Alsace et dans les Vosges												
5b Poursuivre les acquisitions	4500	4500	0	9000	4000	2000	0	6000	4000	2000	0	6000
5i Créer un outil multimédia de découverte du champ de bataille du HWK	0	0	0	0	0	0	0	0	11250	6750	0	18000
6. valoriser, promouvoir et animer le patrimoine minier du Silberthal à Steinbach à travers ses dimensions pédagogiques, culturelles et scientifiques												
6c organiser des chantiers de jeunes	0	0	0	0	6750	6750	1500	15000	13500	0	1500	15000
6d Réaliser des visites guidées des mines	3250	2250	0	5500	5500	0	0	5500	5500	0	0	5500
Total	36 000 €	35 000 €	0 €	71 000 €	46 500 €	35 000 €	1 500 €	83 000 €	64 500 €	35 000 €	1 500 €	101 000 €

ESPACE CULTUREL GRUN

Budgets prévisionnels de 2009 à 2011

Répartition des subventions du Département du Haut -Rhin et de la Communauté de Communes de Cernay et Environs

ESPACE CULTUREL GRÛN	2009				2010				2011			
	Charges	Produits			Charges	Produits			Charges	Produits		
	Montant budget	Subventions		Autres ressources	Montant budget	Subventions		Autres ressources	Montant budget	Subventions		Autres ressources
		Département	Communauté de Communes			Département	Communauté de Communes			Département	Communauté de Communes	
I) FRAIS STRUCTURELS	480 600 €			480 600 €	490 200 €			490 200 €	500 000 €			500 000 €
II) PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL	248 800 €	28 000 €	50 000 €	170 800 €	256 500 €	28 000 €	50 000 €	178 500 €	261 700 €	28 000 €	50 000 €	183 700 €
A Diffusion/Création/Résidences	132 500 €	19 600 €	37 000 €	75 900 €	137 800 €	19 700 €	35 000 €	83 100 €	140 600 €	20 000 €	35 500 €	85 100 €
B Actions culturelles de sensibilisation	102 800 €	5 600 €	12 500 €	84 700 €	104 900 €	5 800 €	13 500 €	85 600 €	107 000 €	6 000 €	13 000 €	88 000 €
C Ancrage territorial et réseaux	13 500 €	2 800 €	500 €	10 200 €	13 800 €	2 500 €	1 500 €	9 800 €	14 100 €	2 000 €	1 500 €	10 600 €
III) EQUIPEMENT ET DE MAINTENANCE	39 000 €			39 000 €	39 800 €			39 800 €	40 600 €			40 600 €
TOTAL	768 400 €	28 000 €	50 000 €	690 400 €	786 500 €	28 000 €	50 000 €	708 500 €	802 300 €	28 000 €	50 000 €	724 300 €
TOTAL Général	768 400 €	768 400 €			786 500 €	786 500 €			802 300 €	802 300 €		

**DISPOSITIF D'EVALUATION DE LA CONVENTION 2009/ 2011
RELATIVE AU
PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE DE CERNAY ET ENVIRONS**

1. PROJET CULTUREL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CERNAY ET ENVIRONS**RENFORCER LA PRESENCE ARTISTIQUE, LE SOUTIEN ET LA DIFFUSION DU TRAVAIL DES ARTISTES, L'INCITATION A LA CREATION ET LE DEVELOPPEMENT DE RESIDENCES D'ARTISTES**

- ✓ Compagnies, artistes, thématiques, durées des projets, détail des actions culturelles de proximité avec les publics

STRUCTURER ET VALORISER LA CULTURE SUR LE TERRITOIRE

- ✓ Nature des projets qui ont contribué à l'identification d'un territoire de création culturelle en 2011 notamment Fête de l'eau et Fenêtres de l'Avent

ELARGIR L'OFFRE CULTURELLE/POLITIQUE D'ACCESSIBILITE/ SENSIBILISATION/ EDUCATION ARTISTIQUE

- ✓ Actions de sensibilisations, médiation culturelle, actions pédagogiques et d'éducation artistiques.
- ✓ Nature des actions menées, périodes, type de publics touchés (origine géographique)
- ✓ Nature des projets de coopération entre les structures artistiques du territoire

RENFORCER LA QUALITE DE L'OFFRE CULTURELLE

- ✓ Dates, nature et bénéficiaires des actions de formations.

DEVELOPPER UNE APPROCHE PATRIMONIALE, SCIENTIFIQUE, CONSERVATOIRE, ARTISTIQUE ET PEDAGOGIQUE DE LA GRANDE GUERRE

- ✓ Nature des projets menés visant l'enrichissement et à la diffusion de la thématique « Histoire, Mémoire, Citoyenneté et éducation à la Paix »
- ✓ Projets à l'Abri-mémoire : thématiques, disciplines artistiques, durée et indicateurs de fréquentation

VALORISER, PROMOUVOIR ET ANIMER LE PATRIMOINE MINIER DU SILBERTHAL

- ✓ Nature des actions ayant contribué de l'identification du site
- ✓ Démarches proposées aux visiteurs (accueil, sensibilisation ...)
- ✓ Fréquentation

Analyses financières – (Fonctionnement/Investissement)

Budgets prévisionnels. Comptes administratifs. Comptes d'emploi des aides du Département.

Moyens humains de l'action culturelle : OrganigrammeRubriques diverses

2. PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL DE L'ESPACE CULTUREL GRÜN

DIFFUSION/ CREATION/ RESIDENCES

- ✓ Programmation dans sa globalité et sa diversité : Volet cinéma, disciplines artistiques, part dédiée à la création contemporaine
- ✓ Programmation Scènes Pays Thur/Doller
- ✓ Publics: statistiques de fréquentation et typologie des publics (notamment scolaires)

- ✓ Soutien à la production : co-production de spectacles, nombre de compagnies accueillies et de spectacles créés, nombre de compagnies régionales aidées
- ✓ Résidences : durée des résidences, type de résidences accueillies, projets développés, conventions avec les compagnies, les artistes
- ✓ Acteurs culturels du territoire impliqués, associés

ACTIONS CULTURELLES DE SENSIBILISATION

- ✓ Actions culturelles d'éducation artistique et de sensibilisation : calendrier, projets et détail des publics (liste des établissements, classes, nombre d'élèves...)
- ✓ Actions culturelles d'intégration sociale en direction de publics relevant des minima sociaux calendrier, projets et détail des publics
- ✓ Acteurs culturels du territoire impliqués ou associés

ANCRAGE TERRITORIAL ET RESEAUX

- ✓ Projets, réflexions, partenariats sur le territoire de la communauté de Communes et sur Thur/Doller avec les collectivités, institutions, associations ou entreprises du territoire de vie
- ✓ Nature des partenariats développés au sein de réseaux, locaux, départementaux, nationaux
- ✓ Effet levier sur l'activité de l'Espace culturel Grün et dans le cadre du projet de territoire de Cernay et Environs

DIVERS

Analyses financières – (Fonctionnement/ Investissement)

Budgets prévisionnels. Bilans et Comptes de résultats. Détail concernant les déficits ou excédents.

Ressources humaines : Organigramme

Rubriques diverses